ESTIMATES

Solicitor General Canada

2000-2001
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2001-III-43

ISBN 0-660-61175-9

100-04383/

Solicitor General Canada

2000-2001 Estimates

A Report on Plans and Priorities

Approved

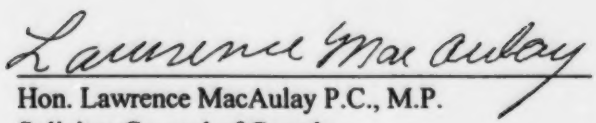

Hon. Lawrence MacAulay P.C., M.P.
Solicitor General of Canada

Table of Contents

SECTION I: MINISTER'S MESSAGE ---------- i

SECTION II: MINISTRY OVERVIEW ---------- 5

SECTION III: DEPARTMENTAL OVERVIEW ---------- 9

A. Roles & Responsibilities ---------- 9

B. Organization ---------- 11

C. External Factors Influencing the Department ---------- 11

D. Departmental Planned Spending ---------- 14

SECTION IV: PLANS, RESULTS AND RESOURCES ---------- 15

Advice to the Solicitor General ---------- 17

First Nations Policing Program ---------- 24

Office of the Inspector General, CSIS ---------- 27

Executive Services and Corporate Support ---------- 28

SECTION V: HORIZONTAL INITIATIVES ---------- 31

SECTION VI: FINANCIAL INFORMATION ---------- 33

SECTION VII: OTHER INFORMATION ---------- 35

INDEX ---------- 37

Section I: The Minister's Message

I am pleased to present the *Report on Plans and Priorities* of the Department of the Solicitor General. This report covers key plans, priorities and expected results for the period 2000/2001 - 2002/2003. As Solicitor General, I look to the Department to provide me with portfolio-wide strategic policy advice to advance the Ministry's mission of public safety and to support my responsibilities.

The Department is part of the Ministry of the Solicitor General, which includes the RCMP, the Canadian Security Intelligence Service (CSIS), the Correctional Service of Canada, the National Parole Board and three review bodies. The Ministry's mission is to protect the public and maintain a just, peaceful and safe society. With a budget of $3.1 billion and over 34,000 employees, the Ministry is a key partner in Canada's criminal justice system, working closely with other federal departments such as the Department of Justice, Citizenship and Immigration Canada, Department of Finance, Privy Council Office, Foreign Affairs and International Trade as well as provincial and territorial governments.

Public safety is at the heart of the Government's mandate and it is the mission of my Ministry. In keeping with the commitments set out in the 1999 Speech from the Throne to ensure that our communities continue to be safe, the Ministry will focus on the following four priorities: *combating organized crime, promoting effective corrections, integrating justice information systems and encouraging citizen engagement.*

The fight against *organized crime* is a key priority of this Ministry. Organized criminal activity is becoming increasingly global in scope and is not restricted by boundaries or borders. As well, with the rapid pace of technological advancements, it is important to not only tackle the challenges presented to us today but to watch the horizon for new emerging threats. Canada will work very closely with both our domestic and international partners to continue to tackle the pervasive problem of organized crime in a concerted manner. The National DNA Data Bank, that will become operational in June of 2000, is the result of close cooperation among our partners and will provide a powerful new tool to help solve crime. Some other key areas that will be addressed in the coming years include: the illicit drug trade, high-tech crime, fraud and other economic crimes, money laundering and reinvesting in our National Police Services.

Emerging technologies present challenges to public safety and security and the Ministry recognizes that measures are required to maintain the lawful access capabilities to gather evidence and intelligence against criminals and threats to our security. The Department is working on developing the best possible options, including measures against the funding of terrorists.

Effective corrections is about distinguishing between offenders who need to be separated from society from those who could be better managed in the community. A focus under this priority will be the development of the infrastructure and programs to support the

safe and timely reintegration of offenders back into the communities where they can be safely managed. The range of programs will include enhanced counselling and treatment programming for substance abusers and expanded community residential facilities.

Over the next three years another focus will be on expanding the range of programs and services for Aboriginal peoples whom are vastly over-represented in our correctional system. It is disturbing that three per cent of our total population accounts for 16 per cent of all incarcerated federal offenders. This over-representation will continue unless we develop culturally sensitive, community-based alternatives.

Every component of the criminal justice system relies on information to maintain public safety. My Department has been leading a *federal Integrated Justice Information initiative* that will ultimately create a Trans-Canada highway of criminal justice information to improve the sharing of offender and crime-related information among all our partners in Canada. As a first and major step in this process, the government is investing $115 million over the next several years to completely renew the Canadian Police Information Centre (CPIC).

If we are going to be successful in implementing our plans and priorities to enhance public safety for all Canadians, as outlined in this document, we will have to increase public understanding and participation in Canada's criminal justice system. Increasing our focus on public information and consultation will help to ensure that Canadians' voices are heard.

We welcome your comments and suggestions. On page 36, you can find a list of departmental contacts and our Internet address where you can obtain further information. You should note that each of the Ministry Agencies prepares its own report to Parliament (with the exception of the Canadian Security Intelligence Service, which, however, produces a Public Report each year that is tabled in Parliament). For further details please consult their documents.

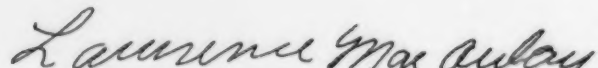

Hon. Lawrence MacAulay P.C., M.P.
Solicitor General of Canada

Management Representation Statement

MANAGEMENT REPRESENTATION

Report on Plans and Priorities 2000 - 2001

I submit, for tabling in Parliament, the 2000-2001 Report on Plans and Priorities (RPP) for Solicitor General Canada.

To the best of my knowledge, the information:

- Accurately portrays the department's mandate, priorities, strategies and expected key results of the organization.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities*.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Name/Nom: Elin Plunkett

Date: February 28, 2000

Section II: Ministry Overview

Roles, and Responsibilities of the Ministry of the Solicitor General

The Ministry of the Solicitor General is responsible within the Government of Canada for policing and law enforcement (including Aboriginal policing), national security, corrections and conditional release.

The Portfolio is comprised of the Department and four Agencies: the Royal Canadian Mounted Police (RCMP), the Canadian Security Intelligence Service (CSIS), the Correctional Service of Canada (CSC) and the National Parole Board (NPB). There are also three review bodies: the RCMP External Review Committee, the RCMP Public Complaints Commission and the Office of the Correctional Investigator. Together, these organizations have a combined budget of over 3.1 billion and over 34,000 employees. Each Ministry Agency, with the exception of CSIS, prepares an individual Report on Plans and Priorities outlining their individual accomplishments and key results.

The Department, Ministry Agencies and Review Bodies each contribute, specifically and collectively, to the protection of the public and to the maintenance of a just, peaceful and safe society.

- The **Department** provides advice and support to the Solicitor General with respect to his responsibility for the provision of direction to the Agencies; enhancement of policy cohesion and coordination within the Portfolio; his accountability to Parliament for the Agencies; for his national leadership role in the federal activities in policing, national security, corrections and conditional release; and in his role as the Minister responsible for Aboriginal policing.

- The **Royal Canadian Mounted Police** enforces Canadian laws, prevents crime and maintains peace, order and security. The RCMP has responsibility to: prevent, detect and investigate offences against federal statutes; maintain law and order, and prevent, detect and investigate crime in the provinces/territories and municipalities where the Force has a policing contract; provide investigative and protective services to other federal departments and agencies; and provide all Canadian law enforcement agencies with specialized police training and research, forensic laboratory services, identification services and informatics technology.

- The **Canadian Security Intelligence Service** provides security intelligence to the Government. CSIS collects, analyzes and retains information and intelligence on activities that may be suspected of constituting threats to the security of Canada; reports to and advises the Government in relation to these threats; and provides security assessments.

- The **Correctional Service of Canada** administers sentences of convicted offenders sentenced to imprisonment for two years or more. It also prepares offenders for their return as useful citizens to the community. CSC provides services across the country to offenders within correctional institutions and in the community.

- The **National Parole Board** is an independent administrative body that grants, denies and controls the conditional release of inmates from federal penitentiaries, and recommends the exercise of the Royal Prerogative of Mercy and the granting of pardons. In addition, NPB exercises the same powers and responsibilities, with the exception of the granting of temporary absences, for provincial inmates in provinces and territories without their own parole boards.

- The **RCMP External Review Committee** reviews certain types of grievances, formal disciplinary and discharge and demotion appeals referred by the RCMP. This Committee, which reports annually to Parliament, is a neutral third party providing an independent and impartial review of cases. The Committee may institute hearings, summon witnesses, administer oaths and receive and accept such evidence or other information as the Committee sees fit. The findings and recommendations of either the Chairman or Committee, are sent to the parties and to the Commissioner of the RCMP.

- The **RCMP Public Complaints Commission** reviews public complaints regarding the conduct of the RCMP in an open, independent and objective manner. The Commission provides information to the public regarding its mandate and services, reviews and investigates complaints regarding the conduct of RCMP members, holds public hearings, prepares reports, including findings and recommendations, and conducts research and policy development to improve the public complaints process.

- The **Office of the Correctional Investigator** conducts investigations into decisions, recommendations, acts or omissions of the Commissioner of Corrections or any person under the control and management of, or performing services on behalf of the Commissioner, that affect offenders, either individually or as a group. The Office of the Correctional Investigator is independent of the CSC and may initiate an investigation on receipt of a complaint by or on behalf of an offender, at the request of the Minister or on its own initiative.

The Ministry of the Solicitor General

Ministry Resource Summary
2000-2001 to 2002-2003

(millions of dollars)	Net Planned Spending 2000-2001	Net Planned Spending 2001-2002	Net Planned Spending 2002-2003
Department	83.8	84.4	84.6
RCMP	1,446.9	1,426.9	1,427.6
NPB	27.1	27.1	27.2
CSC	1,364.3	1,358.8	1,363.6
CSIS	174.6	171.6	169.8
RCMP - PCC	4.1	3.8	3.8
RCMP - ERC	.8	.8	.8
OCI	1.8	1.8	1.8
Sub-Total	3,103.4	3,075.2	3,079.2
Budget 2000 initiatives not yet allocated:			
Effective Corrections	5.0	10.0	11.0
Lawful Access	26.0	34.0	38.0
Canada Public Safety Information Network	10.0	18.0	13.0
TOTAL	**3,144.4**	**3,137.2**	**3,141.2**

Section III: Departmental Overview

A. Roles and Responsibilities

The *Government Organization Act* (1966) established the Department of the Solicitor General. *The Department of the Solicitor General Act* provides for the appointment of a Solicitor General with responsibilities for the management of the Department. In addition, the *Act* stipulates that the Solicitor General's powers, duties and functions extend to and include all matters over which Parliament has jurisdiction, and that are not assigned to any other department, relating to: a) reformatories, prisons and penitentiaries; b) parole, remissions, statutory release and long term supervision, within the meaning of the *Corrections and Conditional Release Act*; c) the Royal Canadian Mounted Police; and d) the Canadian Security Intelligence Service.

The primary objective of the Department is to contribute to the public safety of Canadians through the promotion and maintenance of a just, peaceful and safe society.

To this end, the Department advises and assists the Solicitor General in:

- providing effective direction to the Ministry Agencies;
- enhancing policy cohesion and coordination within the Portfolio;
- exercising strategic, long-term, national leadership in policing and law enforcement, national security, corrections and conditional release;
- implementing the First Nations Policing Policy through the negotiation, administration, maintenance and evaluation of tripartite policing agreements with provincial, territorial and First Nations governments; and
- answering in Parliament for the Ministry.

ORGANIZATION CHART AND BUSINESS LINE

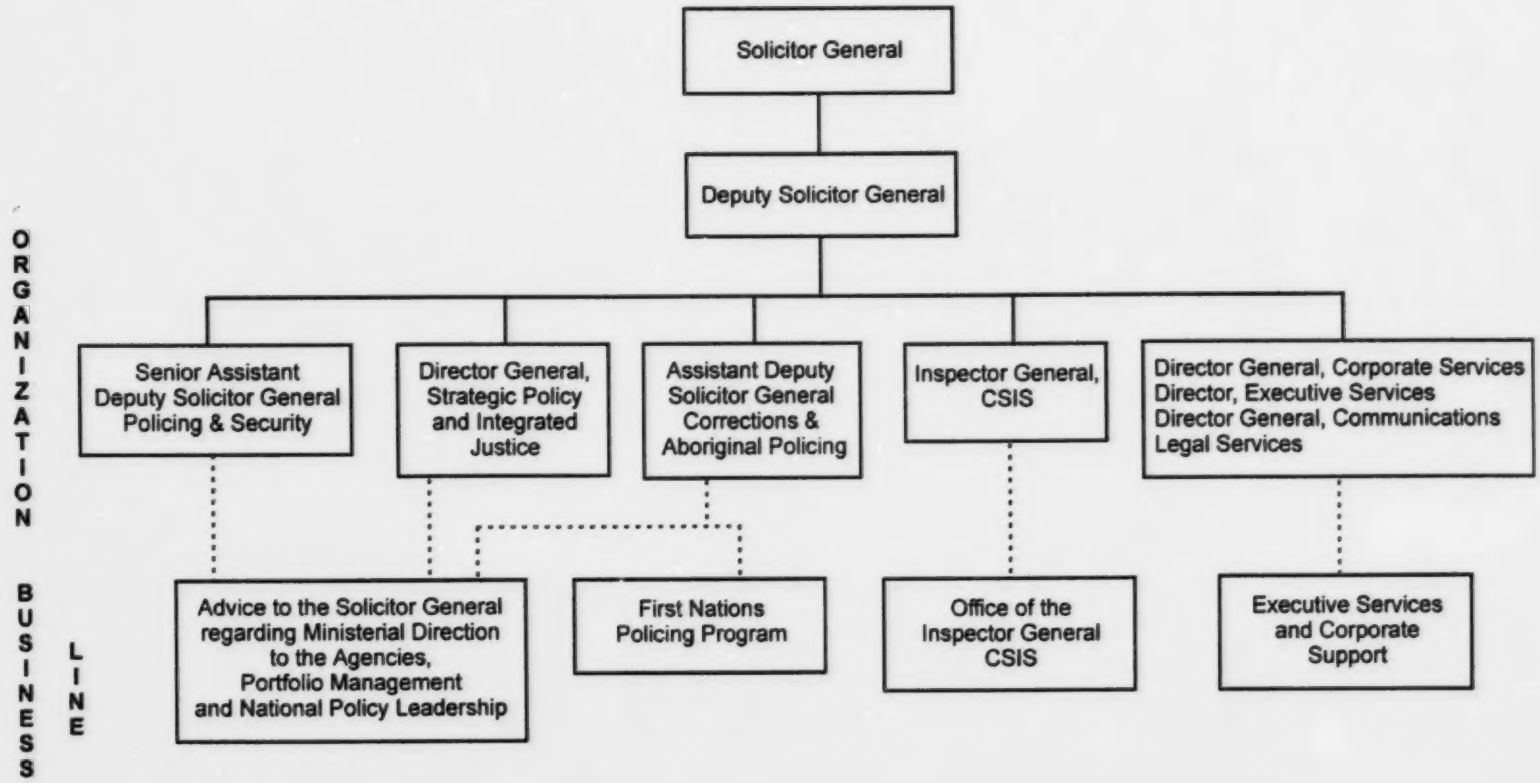

B. Organization

The Department of the Solicitor General is a small, strategic and policy-focused centre. Its primary role is to support the Solicitor General with strategic policy advice in the areas of policing, national security, corrections and parole. It also has continuing responsibility for First Nations policing. While the Ministry Agencies offer operational expertise, the Department develops strategic policy and provides leadership and facilitation from an overall government perspective.

The Department is headed by the Deputy Solicitor General (DSG) and its roles and responsibilities derive from the Deputy's responsibility to provide advice, support and information to the Solicitor General on all aspects of his mandate, including the management of the Portfolio. The Deputy Solicitor General is the principal policy advisor to the Minister. In 2000/2001 the Department will have approximately 219 employees and a budget of approximately $84 million of which $61 million is devoted to Aboriginal policing.

The Department also provides administrative and management support services to the three Ministry Review Agencies: the RCMP External Review Committee, the RCMP Public Complaints Commission and the Office of the Correctional Investigator.

In support of its mandate and to achieve the results expected, the Department of the Solicitor General has established four business lines:

- ***Advice to the Solicitor General Regarding Ministerial Direction to the Agencies, Portfolio Management and National Policy Leadership***
- ***First Nations Policing Program***
- ***Office of the Inspector General, CSIS***
- ***Executive Services and Corporate Support***

C. External Factors Influencing the Department

The Department's priorities support the Ministry's mission of public safety and the Government's commitment to building safer communities. The Department works in close collaboration with the Ministry Agencies, and its priorities also support and complement the policy agendas of our partners in the criminal justice system.

The criminal justice and national security environment is enormously complex and is likely to become even more so. The Department must continue to develop innovative policy approaches to meet the safety and security needs of all Canadians.

The Social Union Framework Agreement signed by the federal government and nine

provinces in February 1999 has created new obligations for departments involved in the social sector. Its key commitments include:

- strengthening accountability to Canadians through reporting on the performance of social programs;
- expanding opportunities for citizen engagement;
- removing barriers to mobility; and
- promoting collaborative practices among governments.

The collaborative spirit of these commitments is already embodied in the policies and programs of this Ministry. The Department engages all levels of government, Canadians at large and the voluntary sector in the policy making process. It has developed best practices in consultation, analysis, priority setting, planning and implementation of a citizen focused agenda.

Promoting safer communities is a key factor in enhancing the quality of life for Canadians. The government pledged in the 1999 Speech from the Throne to ensure that all communities continue to be safe and identified this among its priorities for the second half of the current mandate. In keeping with the commitments set out in the Speech from the Throne to ensure Canada remains the best place in the world in which to live, the Department will play a strategic role in pursuing initiatives in the areas of:

- transnational crime and terrorism
- strengthening the capacity of the RCMP
- focusing attention on new and emerging threats
- working closely with the United States to modernize our shared border for the 21st century

The Department, working closely with Ministry Agencies, other federal departments and provincial and territorial governments, is faced with many opportunities and challenges it pursues initiatives to build safer communities, including:

Organized crime has a pervasive and serious impact on Canadians' health and safety. Advancements in technology and communications, in addition to increased global trade and travel, have facilitated the operation of complex, transnational criminal undertakings. There is an ongoing need to forge relationships with national and international partners to co-ordinate multilateral initiatives to address the harms caused by the proliferation of organized criminal activities that do not respect boundaries. Canada along with provincial and territorial governments and its international partners need to strengthen the overall capacity to combat organized crime. Fostering national and international cooperation and collaborative efforts are the cornerstones of the organized crime strategy. The following have been identified as priorities: combating the illicit drug trade, addressing high-tech crime, fraud and other economic crimes, money laundering and developing new legislative and regulatory tools to assist law enforcement agencies. Improvements such as the modernization of the Canadian Police Information Centre (CPIC), an integral part of the national public safety network, and the implementation of the national DNA data bank are currently underway. .

The Solicitor General's Annual Statement on National Security on December 16, 1999, presented a comprehensive government response to the Report of the Special Senate Committee on Security and Intelligence. The response focused on continuing work to maintain and improve Canada's counter-terrorism arrangements and capabilities, such as in the field of nuclear, biological and chemical terrorism.

Terrorism continues to be the focus of international forums such as the G-8 and the Untied Nations. As with organized crime, terrorism is evolving, aided by changing or eroding borders, the increasing pace of globalization in trade and ease of travel and the rapid evolution of technology. Complex technologies such as those developed to maximize the speed, volume and security of communications are rendering conventional **lawful access** methods increasingly ineffective. There is a need to design technological solutions to maintain the lawful access capability for Canada's national law enforcement and security agencies. The evolving nature of threats to national security requires a continuous monitoring of the security environment as well as the legislative, policy and operational posture of the government. Canada's ability to respond to these current and emerging threats depends not only on a strong security intelligence capability and law enforcement readiness but also strong cooperation with our national and international partners.

The key focus under the **effective corrections** priority is the rate of incarceration of Aboriginal people and the safe and timely reintegration of offenders back into the community. Currently, Aboriginal people represent approximately three per cent of the Canadian population but they account for 16% of all federal offenders. In some western provinces they represent over 50% of the inmate population. Aboriginal people are currently incarcerated at eight times the rate on non-Aboriginal Canadians nationally. This situation could negatively impact on social cohesion in First Nations communities and the Department will be working to reduce this overrepresentation through culturally sensitive correctional initiatives.

Because the majority of offenders will someday return to the community after sentence expiry, the best way for corrections to contribute to public safety is through the gradual, controlled release of offenders into the community. Safe and timely reintegration however, requires community infrastructures and partnerships to provide residential and other community support, enhanced research, training and evaluation, and targeted treatment programs to address drug and alcohol problems that contribute to criminal behaviour. Partnerships and cooperation with the provinces/territories and First Nations Communities are an essential element of the effective corrections strategy.

Every component of Canada's criminal justice system relies on information. Whether it's information collected by police to investigate crimes, information used by prosecutors and the courts, or information about an offender, his crimes, and his rehabilitation, it is information that is vital to those in the criminal justice system who protect Canadians from harm.

The Department is working on improving the sharing of information among the various components of the criminal justice system. Under the heading of **integrated justice information,** the objective is a process that works better, faster, and smarter to ensure that all jurisdictions and agencies can access all the required offender and crime-related information to support their decision-making. This initiative involves improved linking of federal/provincial/territorial criminal justice systems. Further progress in this area will considerably improve the efficiency and effectiveness of the administration of Canada's criminal justice system. As mentioned above, the modernization of the Canadian Police Information Centre (CPIC) is a first step toward improving the sharing of information.

A major challenge in implementing change in the criminal justice system is enhancing public confidence and raising the understanding of Canadians. As the Department responds to these challenges and opportunities, it will continue to engage Canadians in public discussion on ways to improve the system and strengthen the policy process.

D. Departmental Planned Spending

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1999-00*	**Planned Spending 2000-01**	Planned Spending 2001-02	Planned Spending 2002-03
Budgetary Main Estimates (gross)	81,307.1	**82,746.9**	83,286.9	83,507.9
Non-Budgetary Main Estimates (gross)	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Less: Respendable revenue	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Total Main Estimates	81,307.1	**82,746.9**	83,286.9	83,507.9
Adjustments	1,905.8	**1,100.0**	1,100.0	1,100.0
Net Planned Spending	83,212.9	**83,846.9**	84,386.9	84,607.9
Less: Non-respendable revenue	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Plus: Cost of services received without charge	2,489.5	**2,455.0**	2,463.6	2,475.7
Net Cost of the Program	85,702.4	**86,301.9**	86,850.5	87,083.6
Full Time Equivalents	219	**219**	218	218

* Reflects changes included in the In-Year Update.

Note: Forecast Spending in 1999-00 includes a reprofiling of $ 1.5 million in First Nations Policing Policy funds to future years.

Section IV: Plans, Results and Resources

Summary of Priorities and Expected Results

The following table summarizes the key results commitments for the Department. Details of the Department's priorities for the next three years can be found under each business line.

The Department's strategic priorities directly support the Ministry's four key priorities - combating organized crime, promoting effective corrections, integrating justice information systems and encouraging citizen engagement.

While the Department provides strategic advice and support to the Solicitor General, it must also play an active role in portfolio management within the Ministry. In addition, the Department must work closely with the Department of Justice, which has the primary responsibility for criminal justice policy at the federal level. Some of our other key federal partners include Citizenship and Immigration, Foreign Affairs and International Trade, Department of Finance, Canada Customs and Revenue Agency, Privy Council Office and Treasury Board Secretariat. The Department and Ministry Agencies also have extensive dealings with provincial and territorial governments, as well as the voluntary and private sectors. Through its partnership approach, the Department has been able to achieve greater policy cohesion and Ministry-wide agreement on its current plans and priorities.

Key Results Commitments

Solicitor General Canada is committed	
To provide Canadians with:	**to be demonstrated by:**
A strategic and legislative policy framework in support of the Government's priority of "Building Safer Communities"	• Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and changing crime patterns • Measures to advance effective corrections in the interests of public safety • Counter-terrorism initiatives to strengthen domestic preparedness and to improve cross-border and overseas collaboration against terrorists and other criminals • Strengthened partnerships across the criminal justice system to enhance the sharing of offender and crime-related information • Effective engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development
First Nations policing and corrections policy contributing to the improvement of social order, public security, personal safety and justice in First Nations Communities	• Enhanced governance and accountability in First Nations police services and police governing authorities • Tripartite policing agreements with First Nations Communities • Innovative approaches in First Nations policing strategies in the areas of crime prevention, domestic/family violence and youth crime • Policy models that support agreements and arrangements for Aboriginal control of corrections within Aboriginal communities

Details by Business Line

Business Line 1: Advice to the Solicitor General Regarding Ministerial Direction to the Agencies Portfolio Management and National Policy Leadership

A. Planned Spending ($ Thousands) and Full Time Equivalents (FTE)

Forecast Spending 1999-2000*	Planned Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
$12,344.4	$12,305.2	$12,145.2	$12,145.2
81	81	80	80

* Reflects changes included in the In-Year Update.

B. Business Line Objectives

- To advise and support the Minister with respect to his responsibilities to give direction to the Agencies to ensure that they, individually and collectively, function: in accordance with overall government policies and priorities; with full respect for the fundamental rights and freedoms of Canadians and the laws of Canada; and efficiently and effectively through the Department's support of the Minister in the provision of sound direction to the Agencies.

- To contribute toward a peaceful, safe and just society, through sustaining a comprehensive policy and legislative framework for policing and law enforcement, national security and corrections and conditional release.

C. Business Line Description

The Department develops, provides and coordinates timely, responsive, integrated and comprehensive policy advice to the Minister in support of his responsibilities to: a) give direction to, and answer in Parliament for, the Ministry Agencies; b) enhance policy cohesion and coordination within the Portfolio; and c) exercise national policy leadership in policing and law enforcement, national security and corrections and conditional release.

D. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources

Key Results Commitment

Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and changing crime patterns.

Planned Results

The investment of efforts and resources in this commitment will enhance a strategic and legislative policy framework in support of the Government's public safety agenda. The results of these undertakings will include:

- Developing and implementing a national strategy on organized crime in close cooperation with Ministry agencies, other departments, the provinces and territories, the police and other stakeholders and ensuring that national and international activities are coordinated and consistent;
- Implementing, in collaboration with Central Agencies and the RCMP, the recommendations of the RCMP Resource and Management Review.
- Advancing the Government's strategy against the growing international illicit drug trade and the drug-related criminal activity, in partnership with other key government departments, such as Health, Justice and Foreign Affairs and International Trade, and with our other national and international partners;
- Implementing the national DNA data bank;
- Identifying areas of improvement yielding mutual benefits in the current federal/provincial/territorial/municipal policing service agreements in conjunction with the RCMP and the contracting partners; and
- Developing community-based and supported crime prevention initiatives.

Related Activities

Organized Crime and Money Laundering:

- Consult with provincial/territorial governments to develop collaborative approaches to combat organized crime, including working with the police and through the National and Regional Coordinating Committees on Organized Crime.

- Collaborate closely with Canadian and American agencies and departments through the Canada-United States Cross-Border Crime Forum, to enhance joint action against organized and other cross-border crimes.

- Work with the Department of Finance in the implementation of new legislation and the development of regulations for reporting requirements for financial institutions and intermediaries regarding suspicious transactions; for the cross-border movement of currency; and for a new federal authority to manage reported information to support proceeds of crime and related enforcement.

- Undertake evaluations of the Integrated Proceeds of Crime (IPOC) initiative and the Anti-Smuggling Initiative (ASI), which began in 1997 and are key initiatives in the Government's ongoing overall effort against organized crime.

- Coordinate policy research with other federal departments dealing with transnational crime issues.

RCMP Resource and Management Review:

- Assist in the implementation of the government's decisions based on the RCMP Resource and Management Review in conjunction with Central Agencies and the RCMP.

Drugs:

- With criminal justice partners and Health Canada:
  - develop measures to stem the supply of illicit drugs and precursor chemicals used to manufacture illicit drugs;
  - explore new and innovative means of dealing with drug users; and
  - reduce the demand for drugs.

- Support the Inter-American Drug Abuse Control Commission's (CICAD) evaluation of national and international drug strategies of members of the Organization of American States.

DNA:

- Prepare for the implementation of the national DNA data bank.

- Finalize agreements with all provinces and territories for sharing the costs of biology casework analysis.

- Support the RCMP in the management and monitoring of the national DNA data bank.

- Monitor, with the Department of Justice, the use of the DNA warrant legislation.

- Finalize regulations in relation to the national DNA Data Bank Advisory Committee and the *DNA Identification Act*.

- Manage new legislation to include DNA profiles of convicted military offenders in the national DNA data bank.

Contract Policing:

- Prepare for the five-year review of the RCMP policing agreements which will be completed by March 31, 2002.

Crime Prevention

- Collaborate with the Department of Justice in the development of initiatives under Phase II of the National Strategy on Community Safety and Crime Prevention in partnership with the National Crime Prevention Centre, provinces and territories, police and other partners.

- Partner with the RCMP, the Canadian Association of Chiefs of Police and other partners to promote police involvement in crime prevention through seminars, pilot projects and the development of tools.

Resources $3,224.4

Key Results Commitment

Strategies to advance effective corrections in the interests of public safety.

Planned Results

A strategic and legislative policy framework in support of the Government's public safety agenda that will contribute to:

- Amending the *Corrections and Conditional Release Act* and associated regulations and policies that support effective operations for corrections and conditional release;

- Strengthening partnerships with the provinces/territories, the private and voluntary sectors and communities resulting in less reliance on incarceration and more emphasis on prevention, restorative justice, rehabilitation and meeting the needs of victims;

- Improving the National Screening system for volunteers that incorporates amendments to the *Criminal Records Act*; and

- Modernizing the *Transfer of Offenders Act* that allows Canada to fulfil commitments with respect to the transfer of offenders adjudicated by foreign and domestic courts.

Related Activities

- Develop legislative and policy responses to issues that arise from the parliamentary five- year review of the *Corrections and Conditional Release Act*.
- Amend current policy and legislation regarding the *Transfer of Offenders Act* and implement amendments to the *Criminal Records Act*, in collaboration with key partners.
- Advance partnerships with provinces/territories to strengthen collaboration and improve the overall delivery of correctional services by building on the success of the federal/provincial corrections agreement with New Brunswick. Consultations are currently underway with another province to achieve efficiencies through expanded cooperation.
- Promote public education through initiatives such as the ongoing National Education Campaign regarding screening for volunteers and employees seeking child-sensitive positions.

Resources $2,081.2

Key Results Commitment

Policy models that support agreements and arrangements for Aboriginal control of corrections within Aboriginal communities.

Planned Results

Strengthened First Nations corrections policy to support the development of community and institutional corrections initiatives that are designed for and with Aboriginals.

Related Activities

- Promote policy initiatives aimed at greater Aboriginal involvement in corrections in their communities as part of the "Aboriginal Community Corrections Initiative".
- Develop and disseminate models for corrections in Aboriginal communities.

- Evaluate progress and determine potential future development of the "Aboriginal Community Corrections Initiative".

Resources $305.0

Key Results Commitment

Counter-terrorism initiatives to strengthen domestic preparedness and to improve cross-border and overseas collaboration against terrorists and other criminals

Planned Results

A strategic and legislative policy framework in support of the Government's public safety agenda that will contribute to and/or support:

- Providing advice on issues related to national security system;
- Application of the *CSIS Act* powers consistent with the law, democratic values and Ministerial accountability;
- Introducing the new streamlined set of Ministerial Directions;
- Completing the revised National Counter-Terrorism Plan (NCTP), including consultations with provinces and approval of the NCTP;
- Examining Canada's international counter-terrorism obligations to identify any areas that require addressing and to develop options to address areas of concern;
- Identifying and developing effective legislative and regulatory tools required to curb terrorist fund raising; and
- Undertaking a comprehensive review of existing legislation and available legislative or other options vis-à-vis developing technologies in order to help maintain a lawful access capability for law enforcement and national security agencies in cooperation with the Department of Justice, Industry Canada and the private sector.

Related Activities

- Review and streamline Ministerial directions to CSIS consistent with Ministerial accountability, operational requirements and the effective and efficient functioning of the control and review framework established under the *CSIS Act*.

- Enhance national counter-terrorism arrangements through building domestic and international cooperation.
- Raise awareness of Canada's counter-terrorism arrangements and the threat of chemical and biological terrorism.
- Monitor and provide advice on responses for dealing with threats to public safety and security emerging from new communications technologies.

Resources $1,263.1

Key Results Commitment

Strengthened partnerships across the criminal justice system to enhance the sharing of offender and crime-related information

Planned Results

Increased capacity to disseminate and exchange offender and crime-related information to ensure public safety.

Related Activities

- Commence work to modernize the Canadian Police Information Centre, the national crime information system that supports and links Canada's law enforcement agencies.
- Further develop federal/provincial/territorial partnerships that will provide the foundation for a national strategy for sharing of information across the criminal justice system.

Resources $1,100.0

Key Results Commitment

Effective engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development.

Planned Results

- Comprehensive information from key partners to assist the Department in setting priorities and in identifying and analyzing policy choices.
- Fulfilled obligations under the Social Union Framework Agreement with respect to:
  - Engaging citizens
  - Developing an accountability framework
  - Strengthening collaborative practices
- Coordinated action by the Department, the Ministry Agencies and other federal partners in order to meet the Speech from the Throne commitments related to promoting safer communities.

Related Activities

- Strengthen collaborative relationships with partners – including the Ministry agencies, federal departments, the provinces/territories, and other national and international governments and organizations – in order to advance the Government's public safety priorities as set out in the 1999 Speech from the Throne.
- Form early linkages with other departments to address social and economic trends through participation in horizontal policy research initiatives.
- Engage Canadians in the exchange of ideas on criminal justice policy issues through the development of processes for public information and consultation, including the expanded use of information technology.

Resources $3,523.9

Business Line 2: First Nations Policing Program

A. Planned Spending ($ Thousand) and Full Time Equivalents (FTE)

Forecast Spending 1999-2000*	Planned Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
$58,857.6	$60,909.0	$61,609.0	$61,829.0
29	29	29	29

* Reflects changes included in the In-Year Update.

B. Business Line Objective

To contribute to the improvement of social order, public security and personal safety in First Nations and Inuit communities through the implementation of the First Nations Policing Policy (FNPP).

C. Business Line Description

The implementation of the First Nations Policing Policy provides practical ways to improve the administration of justice for First Nations through the establishment and maintenance of policing services that are professional, effective, and responsive to the particular needs of First Nations and Inuit communities.

The Aboriginal Policing Directorate is responsible for the implementation, maintenance and development of the First Nations Policing Program within the framework of the First Nations Policing Policy.

An integrated program of research, experimentation, development, evaluation, operational policy development and off reserve initiatives is undertaken to support the program.

Since 1992, 123 policing agreements have been concluded, involving 314 communities and representing a population of 228,000.

D. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources

Key Results Commitment

Enhanced governance and accountability in First Nations police services and police governing authorities

Planned Results

Strengthened capacity building, governance and financial controls in First Nations police services and police governing authorities to ensure the successful implementation of policing agreements.

In partnership with First Nations and the provinces, enhanced accountability and capacity to measure the effectiveness and impact of policing agreements in First Nations communities.

Related Activities

- Implement training programs for police chiefs and police governing authorities.
- Enhance overall financial controls for policing agreements in addition to mandatory annual audited financial statements, specifically ensuring that all self-administered agreements are audited by Consulting and Audit Canada at least once every five years.
- Over the longer term, work with First Nations and the provinces on effectiveness and results measures, to identify impact of policing agreements in First Nations communities, including community satisfaction.

Key Results Commitment

Tripartite policing agreements with First Nations Communities

Planned Results

Access by First Nations to effective, professional and culturally responsive First Nations policing arrangements is maximized within available program resources through the negotiation and renewal of tripartite agreements that are consistent with the policy principles and with program priorities. In 2000-01, 28 existing agreements will have to be renewed, 9 in 2001-02 and 13 in 2002-03.

Related Activities

- Negotiate new tripartite policing agreements and renew or extend existing policing agreements under the First Nations Policing Policy.
- Assess the demand for access to new First Nations policing arrangements.

Key Results Commitment

Innovative approaches in First Nations policing strategies in the areas of crime prevention, domestic/family violence and youth crime

Planned Results

Implementation of innovative approaches within First Nations policing strategies, particularly in the areas of improved public safety and quality of life, crime prevention and family violence.

Integration of relevant and responsive First Nations Policing Policy into the broader Aboriginal and Criminal Justice policy context.

Related Activities

- Support First Nations communities to develop policing approaches that are responsive to their needs and which increase their capacity to address problems of crime, personal safety and public security;
- Encourage linkages between First Nations and provinces/territories, municipalities and police forces to promote best practices and effective policing services for Aboriginal peoples on and off-reserve; and
- Participate in negotiations that support the federal policy on the Inherent Right and the Negotiation of Self-Government.

Business Line 3: Office of the Inspector General, CSIS

A. Planned Spending ($ Thousand) and Full Time Equivalents (FTE)

Forecast Spending 1999-2000*	Planned Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
$901.5	$896.0	$896.0	$896.0
9	9	9	9

* Reflects changes included in the In-Year Update.

B. Business Line Objectives

To ensure that the Minister is well equipped to discharge his overall accountability for the Canadian Security Intelligence Service.
To provide the Minister with an independent means of assurance that the operational activities of the Service reviewed by the IG comply with the *CSIS Act*, ministerial directions and CSIS operational policy.

C. Business Line Description

The office of the Inspector General of CSIS is established by the *Canadian Security Intelligence Service Act*. The Inspector General has right of access to CSIS information and serves as the Solicitor General's internal auditor for CSIS operational activities. The office of the Inspector General regularly monitors the Service's compliance with its

operational policies; reviews CSIS operational activities for compliance with law, other authorities, controls and standards governing the performance of these operational activities; and provides classified reports in support of the Inspector General's advice and a statutorily required Certificate to the Minister regarding these matters. Special reviews may also be conducted at the direction of the Minister, Security Intelligence Review Committee (SIRC), or on the Inspector General's own initiative.

D. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities, and Resources

Planned Results

Provision of independent assurance to the Minister that CSIS' operational activities have been carried out within the parameters of its legislative framework consistent with the respect for the rule of law, democratic institutions and fundamental freedoms.

Related Activities

- Monitor and review CSIS' operational activities in order to support the Minister in providing guidance to CSIS on any significant general or specific issues relevant to CSIS carrying out its mandate in a rapidly changing world.

Business Line 4: Executive Services and Corporate Support

A. Planned Spending ($ Thousands) and Full Time Equivalents (FTE)

Forecast Spending 1999-2000*	Planned Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
$11,109.4	$9,736.7	$9,736.7	$9,737.7
100	100	100	100

* Reflects changes included in the In-Year Update.

B. Business Line Objectives

To support the Deputy Solicitor General in his responsibility to advise and support the Solicitor General in the management and control of the Department and the Ministry of the Solicitor General and in his responsibilities in Parliament, Cabinet and those defined by law.

To provide services which support the internal management and operations of the Department and three Ministry review agencies (RCMP External Review Committee Rev, RCMP Public Complaints Commission and the Office of the Correctional Investigator) in meeting their goals and objectives efficiently and effectively.

To continue to further public education and awareness on Ministerial and Portfolio issues.

C. Business Line Description

This business line is composed of Executive Services, the Communications Group, Corporate Services and the Legal Services Unit. These organizations support the Deputy Solicitor General in advising and supporting the Solicitor General on Ministry-wide issues ranging from communications, corporate management, legal issues, parliamentary business, Cabinet liaison, Ministerial correspondence, Access to Information and Privacy as well as Ministerial briefings.

D. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources

Planned Results

Assistance to the Solicitor General in the discharge of his responsibilities in Parliament; Cabinet and those defined by law.

Increased public awareness and creating a more informed public environment.

Implementation within the Department of the government's Universal Classification System.

Development of a response to the Department's 1998 Healthy Workplace Survey and the 1999 Public Service-wide employee survey with a particular focus on what the response rates regarding discrimination and harassment mean and what can be done to address these concerns.

Implementation of a new departmental three-year Human Resource Plan for 2000-2003.

Completion of the initial and follow-up audits and evaluations identified in the departmental Long-Range Review Plan.

Modified departmental financial systems and processes in accordance with the government's Financial Information Strategy.

Enhanced Employment Equity Plan that will assist the Department in maintaining a representative workforce.

Creation of a new work environment for employees, in conjunction with PWGSC, in keeping with the government's strategy for space optimization.

Strengthened coordination of Ministry's response to central agencies' initiatives, requests and reporting requirements related to corporate planning and human resource management.

Related Activities

- Provide and coordinate plans, analyses and support to assist the Solicitor General in discharging his responsibilities in Parliament, Cabinet and those defined by law for the Department and the Solicitor General Portfolio.

- Support the Deputy Solicitor General through the provision of legal services.

- Raise public awareness about Canada's criminal justice system.

- Implement the Universal Classification System and revise the supporting Human Resources framework to support the new system specifically in the areas of classification, staff training on the new standards, delegation of authorities and staff relations.

- Implement the Department's human resources management framework through the initiatives identified in the Department's Human Resource Plan for 1997/2000.

- Develop the 2000/2003 departmental Human Resource Plan taking into account the results of the recent Departmental and Public Service-wide surveys.

- Maintain and update on a regular basis the departmental Long-Range Review Plan.

- Undertake an Employment Systems Review to identify any significant barriers to a representative workforce in the Department.

Section V: Horizontal Initiatives

Sustainable Development

The Department's first three-year sustainable development strategy was tabled in Parliament in December 1997. The strategy focused on the environmental impact of the Solicitor General's operations. Building on this, the Department in developing its December 2000 strategy will expand the scope to consider social implications relevant to the Department's mandate and roles and responsibilities.

The following chart provides a summary of the current targets established by the Department with respect to sustainable development.

ISSUE	GOAL	TARGETS
Solid Waste	To minimize solid waste from the Department's operations.	1. 75% of solid waste being recycled by March 1, 2000. 2. Promote recycling in the Department by ensuring awareness of the program on an on-going basis.
Building Energy	To minimize energy use by the Department.	1. 50% of all office equipment purchased being energy efficient by March 1, 2002.
Transportation Energy	Reduce use of petroleum-based fuels for transportation by departmental employees.	1. Promote use of car pools by providing extra points for car-poolers in the parking allocation evaluations for each fiscal year. 2. Promote use of bicycles by providing bicycle racks in underground parking for bicyclists each year. 3. Use alternative-fuelled vehicles as per Alternative Fuels Act.
Ozone-Depleting Substances	Minimize ozone-depleting substance emissions by the Department.	1. Reduce amount of equipment with CFC's by 50% by April, 2001.
Procurement	Maintain high performance of environmental	1. 75% of all goods purchased are"green" products, on a fiscal year basis.

	procurement.	
Training & Awareness	Maximize staff and stakeholders awareness in sustainable development.	1. Maintain the Department's Intranet "green" site on an on-going basis. 2. Establish Departmental Sustainable Development Committee by January 2000.
Departmental Commitment	Secure departmental commitment to sustainable development.	1. Participate in the Interdepartmental Network on Sustainable Development. 2. Environmental Management System completed by March 31, 2000.
Environmental Crime	Target environmental issues impacted upon by organized crime.	1. Ongoing consultations with Environment Canada and other departments on possible enforcement and government related initiatives to address organized crime involvement in the environmental sector. 2. Policy research dealing with the threats posed by transnational organized crime, including environmental crimes, and on alternatives/options available to combat it. 3. Work with G-8 partners in the Senior Experts Group on Transnational Organized Crime, under Foreign Affairs and International Trade lead, on possible strategies to combat environmental crime, and on law enforcement threat assessments or projects in this area.
First Nations Policing Agreements	To establish and maintain policing services that are professional, effective and responsive to the particular needs of First Nations and Inuit communities.	1. Provide police service to 75-80% of the First Nations and Inuit communities by 2002.

Section VI: Financial Information

Table 6.1: Summary of Transfer Payments

(dollars)	Forecast Spending 1999-00	**Planned Spending 2000-01**	Planned Spending 2001-02	Planned Spending 2002-03
Grants				
Advice to the Solicitor General	1,796,144	**1,796,144**	1,796,144	1,796,144
National Voluntary Organizations active in the criminal justice sector				
Total Grants	1,796,144	**1,796,144**	1,796,144	1,796,144
Contributions				
Advice to the Solicitor General	1,162,056	**1,162,056**	1,162,056	1,162,056
Payments to the provinces, territories, public and private bodies in support of activities complementary to those of the Solicitor General				
First Nations Policing Program	55,540,000	**57,600,000**	58,300,000	58,520,000
Payments to the provinces, territories, municipalities, Indian band councils and recognized authorities representing Indians on-reserve, Indian communities on Crown land and Inuit communities for the First Nations Policing Program				
Total Contributions	56,702,056	**58,762,056**	59,462,056	59,682,056
Other Transfer Payments				
Total grants and contributions	58,498,200	**60,558,200**	61,258,200	61,478,200

Table 6.2 - Net Cost of Program for the Estimates Year

($ thousands)	Total
Net Planned Spending	**83,846.9**
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	**1,397.2**
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	**717.6**
Workman's compensation coverage provided by Human Resources Canada	**72.0**
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	**268.2**
	2,455.0
Less: Non-respendable Revenue	**0**
2000-2001 Net cost of Program	**86,301.9**

Section VII: Other Information

Legislation Administered by the Department of the Solicitor General

The Solicitor General has sole responsibility to Parliament for the following Acts:

Canadian Security Intelligence Service Act	R.S., c. C-23, as amended
Corrections and Conditional Release Act	S.C., 1992, c. 20, as amended
Criminal Records Act	R.S., c. C-47, as amended
Department of the Solicitor General Act	R.S., c. S-13, as amended
Prisons and Reformatories Act	R.S., c. P-20, as amended
Royal Canadian Mounted Police Act	R.S., c. R-10, as amended
Royal Canadian Mounted Police Pension Continuation Act	R.S.C., 1970, c. R-10, as amended
Royal Canadian Mounted Police Superannuation Act	R.S., c. R-11, as amended
Transfer of Offenders Act	R.S., c. T-15, as amended
Witness Protection Program Act	S.C., 1996, c. 15

The Solicitor General shares responsibility to Parliament for the following Acts:

Citizenship Act (s. 19.3)	R.S., c. C-29, as amended
Controlled Drugs and Substances Act (s. 55(2), 57)	S.C., 1996, c. 19
Criminal Code (ss. 185, 186, 188, 191, 195, 196, 461, 487.01, 667, 672.68, 672.69, 672.7, 745.6-745.64, 748, 748.1, 760)	R.S., c.C-46, as amended
Excise Act (s. 66)	R.S., c. E-14, as amended
Firearms Act (ss. 82, 93)	S.C., 1995, c. 39
Immigration Act (ss. 9, 39, 39.2, 39.3, 40.1, 81, 81.3)	R.S., c. I-2, as amended
Security Offences Act (ss. 6)	R.S., c. S-7
Statistics Act (s. 29)	R.S., c. S-19, as amended

Contacts for Further Information

Name	Title	Tel. No.	Fax No.
Jean T. Fournier	Deputy Solicitor General	(613) 991-2895	(613) 990-8312
Paul Kennedy	Senior Assistant Deputy Solicitor General, Policing and Security	(613) 991-2820	(613) 990-8301
Kristine Burr	Assistant Deputy Solicitor General, Corrections and Aboriginal Policing	(613) 993-4325	(613) 991-4769
Yvette Aloisi	Director General, Policing & Law Enforcement	(613) 990-2703	(613) 993-5252
Michel D'Avignon	Director General, National Security	(613) 993-4136	(613) 991-4669
Richard Zubrycki	Director General, Corrections	(613) 991-2821	(613) 990-8295
Peter Fisher	Director General, Aboriginal Policing	(613) 990-2666	(613)991-0961
Greg Wright	Director General, Strategic Policy & Integrated Justice	(613) 991-4276	(613) 991-3306
Maurice Archdeacon	Inspector General (CSIS)	(613) 990-3270	(613) 990-8303
Blaine Harvey	A/Director General, Communications	(613) 991-2799	(613) 993-7062
Eva Plunkett	Director General, Corporate Services	(613) 990-2615	(613) 990-8297
Janis Gardiner	Director, Executive Services	(613) 991-2942	(613) 991-4534
Paul Dubrule	Legal Services	(613) 991-2883	(613) 990-8307
Departmental Address: 340 Laurier Avenue West Ottawa, Ontario K1A 0P8			
Departmental Home Page Address: http://www.sgc.gc.ca			
Library and Reference Centre: (613) 991-2787			

INDEX

A

Aboriginal Community Corrections Initiative, 21, 22

C

Canadian Police Information Centre, 2, 12, 14, 23
Canadian Security Intelligence Service, 1, 2, 5, 9, 27, 35
citizen engagement, 1, 12, 15
Contract Policing, 20
Correctional Service of Canada, 1, 5, 6
Corrections and Conditional Release Act, 9, 20, 21, 35
counter-terrorism, 13, 22, 23
crime prevention, 16, 18, 20, 26
, 20
Criminal Records Act, 20, 21, 35
CSIS Act, 22, 27

D

DNA, 1, 12, 18, 19, 20
drugs, 19
Drugs, 19, 35

E

effective corrections, 1, 13, 15, 16, 20

F

First Nations Policing Policy, 9, 14, 25, 26

I

Integrated Justice Information, 2

L

lawful access, 1, 13, 22

M

money laundering, 1, 12

N

National Parole Board, 1, 5, 6
National Police Services, 1

O

Office of the Correctional Investigator, 5, 6, 11, 29
organized crime, 1, 12, 13, 15, 16, 18, 19, 32

R

RCMP, 1, 5, 6, 8, 11, 12, 18, 19, 20, 28
RCMP External Review Committee, 5, 6, 28
RCMP Public Complaints Commission, 6

S

Social Union Framework Agreement, 11, 24

T

Transfer of Offenders Act, 21, 35

BUDGET DES DÉPENSES

Solliciteur général Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2001-III-43

ISBN 0-660-61175-9

Solliciteur général Canada

Budget des dépenses 2000-2001

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

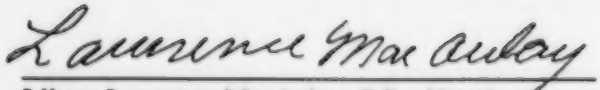

L'hon. Lawrence MacAulay, C.P., député
Solliciteur général du Canada

Table des matières

SECTION I : MESSAGE DU MINISTRE ---------- 1
SECTION II : APERÇU DU PORTEFEUILLE ---------- 5
SECTION III : APERÇU DU MINISTÈRE ---------- 9
A. Rôles et responsabilités ---------- 9
B. Organisation ---------- 11
C. Facteurs externes qui influent sur le Ministère ---------- 11
D. Dépenses prévues du Ministère ---------- 15
SECTION IV : PLANS, RÉSULTATS ET RESSOURCES ---------- 17
Conseils au solliciteur général ---------- 19
Programme des services de police des Premières nations ---------- 27
Bureau de l'inspecteur général, SCRS ---------- 30
Services exécutifs et soutien ministériel ---------- 31
SECTION V : INITIATIVES HORIZONTALES ---------- 35
SECTION VI : INFORMATION FINANCIÈRE ---------- 37
SECTION VII : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ---------- 39
INDEX ---------- 41

Section I : Le message du ministre

Je suis heureux de vous présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* du ministère du Solliciteur général. Le présent rapport porte sur les principaux plans et priorités du Ministère, ainsi que sur les résultats qu'il espère obtenir pour la période allant de 2000-2001 à 2002-2003. À titre de solliciteur général, je m'attends à ce que le Ministère me donne des conseils en matière de politiques stratégiques à l'échelle du Portefeuille afin que ce dernier puisse remplir sa mission dans le domaine de la sécurité publique et à ce qu'il puisse m'aider à m'acquitter de mes responsabilités.

Le Ministère fait partie du portefeuille du Solliciteur général, qui comprend la GRC, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), le Service correctionnel du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles et trois organes de surveillance. Le Portefeuille a pour mission de protéger le public et de maintenir la justice, la paix et la sécurité au Canada. Doté d'un budget de 3,1 milliards de dollars et comptant plus de 34 000 employés, le Portefeuille est un partenaire clé dans le système de justice pénale au Canada et, à ce titre, il travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères fédéraux, comme Justice, Citoyenneté et Immigration, Finances et Affaires étrangères et Commerce international, ainsi qu'avec le Bureau du Conseil privé et les diverses administrations provinciales et territoriales.

La sécurité du public est au cœur même du mandat du gouvernement et constitue la mission du portefeuille dont je suis responsable. Conformément aux engagements pris dans le discours du Trône de 1999 visant à continuer d'assurer la sécurité de nos collectivités, le Portefeuille se concentrera sur les quatre priorités suivantes : *lutter contre le crime organisé, promouvoir une approche correctionnelle judicieuse, intégrer les systèmes d'information de justice et encourager l'engagement des citoyens.*

La lutte contre le *crime organisé* est l'une des grandes priorités du Portefeuille. Les activités du crime organisé s'étendent de plus en plus à l'échelle mondiale et ne connaissent pas de frontières. Aussi, étant donné l'évolution rapide de la technologie, il est important non seulement de relever les défis qui se présentent à nous aujourd'hui, mais aussi d'être aux aguets pour déceler les menaces qui se dessinent. Le Canada travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires, tant au pays qu'à l'étranger, pour continuer de lutter d'une manière concertée contre le problème insidieux du crime organisé. La banque nationale de données génétiques, qui deviendra une réalité en juin 2000, est le fruit d'une collaboration étroite entre nos partenaires et représentera un nouvel outil puissant qui nous aidera à combattre la criminalité. Au cours des prochaines années, nous nous pencherons sur d'autres domaines clé, notamment : le commerce illicite des drogues, le crime technologique, la fraude et les autres crimes économiques, le blanchiment d'argent et le réinvestissement dans nos services nationaux de police.

Les nouvelles technologies présentent des défis en matière de sécurité publique, et le Portefeuille reconnaît que des mesures s'imposent pour maintenir les capacités d'accès licite permettant de recueillir des éléments de preuve et des renseignements pour inculper les criminels et enrayer les menaces à la sécurité nationale. Le Ministère travaille à l'élaboration des meilleures options possibles, dont des mesures visant à lutter contre le financement des terroristes.

Une *approche correctionnelle judicieuse* consiste à établir une distinction entre les délinquants qu'il faut isoler de la société et ceux dont le cas pourrait être mieux géré dans la collectivité. Dans le cadre de cette priorité, nous mettrons l'accent sur l'élaboration de l'infrastructure et des programmes nécessaires pour appuyer la réintégration, au moment opportun, des délinquants dans la société où leur cas peut être géré sans risque pour la population. Les programmes comprendront des services accrus de counseling et de traitement pour les délinquants toxicomanes et des établissements résidentiels communautaires améliorés.

Au cours des trois prochaines années, nous axerons aussi nos efforts sur l'élargissement de la gamme de programmes et de services destinés aux Autochtones, qui sont largement surreprésentés dans notre système correctionnel. Il est troublant de constater que les Autochtones constituent 3 % de la population du Canada, mais 16 % des délinquants sous responsabilité fédérale. Cette situation ne changera pas, à moins que nous mettions au point des solutions de rechange communautaires, qui tiennent compte de la culture autochtone.

Chaque composante du système de justice pénale a besoin de renseignements pour assurer la sécurité du public. Le ministère que je dirige est responsable d'une *initiative fédérale d'information de justice intégrée* qui mènera à la création d'une autoroute transcanadienne de l'information permettant d'améliorer l'échange de renseignements sur les délinquants et le crime avec tous nos partenaires du système de justice pénale au pays. Comme première grande mesure, le gouvernement investira 115 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour remanier entièrement le Centre d'information de la police canadienne (CIPC).

Pour parvenir à mettre en œuvre nos plans et nos priorités visant à assurer la sécurité de tous les Canadiens et décrits dans le présent document, nous devrons faire mieux comprendre au public le système de justice pénale du Canada et l'inciter à y participer davantage. En mettant plus l'accent sur l'information et la consultation du public, nous ferons en sorte que les Canadiens soient entendus.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions. À la page 40, vous trouverez une liste de personnes-ressources du Ministère ainsi que l'adresse de notre site Web où vous pouvez obtenir d'autres renseignements. Veuillez noter que les différents organismes du Portefeuille préparent leurs propres rapports au Parlement (à l'exception du Service canadien du renseignement de sécurité, lequel produit cependant

un rapport public qui est déposé chaque année au Parlement). Le lecteur est invité à consulter ces documents pour obtenir plus de détails.

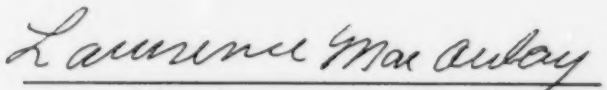

L'hon. Lawrence MacAulay, C.P., député
Solliciteur général du Canada

Déclaration de la direction

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

2000-2001 Un rapport sur les plans et les priorités

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2000-2001 de Solliciteur général Canada.

À ma connaissance, les renseignements:

- décrivent fidèlement le mandat, les priorités, les stratégies et les résultats clés escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts.
- sont fondés sur de bons systèmes ministériels d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : Lorna Hunkin

Date : February 28, 2000

Section II : Aperçu du Portefeuille

Rôles et responsabilités du portefeuille du Solliciteur général

Au sein du gouvernement du Canada, le portefeuille du Solliciteur général est responsable des services de police et de l'application de la loi (y compris la police des Autochtones), de la sécurité nationale, des services correctionnels et du régime de mise en liberté sous condition.

Le Portefeuille se compose du Ministère et des quatre organismes suivants : la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), le Service correctionnel du Canada (SCC) et la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC). Il compte également trois organes de surveillance, soit : le Comité externe d'examen de la GRC, la Commission des plaintes du public contre la GRC et le Bureau de l'enquêteur correctionnel. Ensemble, ces organismes disposent d'un budget de plus de 3,1 milliards de dollars et comptent plus de 34 000 employés. Chaque organisme du Portefeuille, le SCRS excepté, prépare un rapport sur les plans et les priorités indiquant ses réalisations et principaux résultats.

Le Ministère, les organismes du Portefeuille et les organes de surveillance sont appelés, de façon collective et individuelle, à contribuer à la protection de la société et au maintien de la justice, de la paix et de la sécurité.

- Le **Ministère** aide et conseille le solliciteur général dans la tâche qui lui incombe de donner une orientation aux organismes, d'accroître la cohérence des politiques, d'assurer la coordination au sein du Portefeuille et de rendre des comptes au Parlement relativement à ces organismes, dans son rôle de chef de file national pour les activités du gouvernement fédéral dans les domaines de la police, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition et dans son rôle de ministre responsable de la police des Autochtones.

- La **Gendarmerie royale du Canada** est chargée de faire observer les lois canadiennes, de prévenir le crime et de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. La GRC remplit les fonctions suivantes : prévenir et déceler les infractions aux lois fédérales et faire les enquêtes appropriées; assurer le respect de la loi et le maintien de l'ordre ainsi que prévenir et déceler les crimes dans les provinces, les municipalités et les territoires avec lesquels des contrats de services ont été conclus et faire les enquêtes appropriées; fournir des services d'enquête et de protection à d'autres ministères et organismes fédéraux; aider tous les organismes canadiens d'application de la loi en assurant une formation policière spécialisée, ainsi que des services de recherche, de laboratoire médico-légal, d'identification et d'informatique.

- Le **Service canadien du renseignement de sécurité** mène des activités de renseignement de sécurité pour le gouvernement. Il recueille, analyse et conserve des

informations sur des activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, fait rapport et donne des conseils au gouvernement au sujet de ces menaces; il effectue aussi des évaluations de sécurité.

- Le **Service correctionnel du Canada** gère les peines des délinquants condamnés à deux ans d'emprisonnement ou plus et prépare ces derniers à se réinsérer dans la collectivité et à y jouer un rôle utile. Il fournit des services dans tout le pays, non seulement au sein des établissements correctionnels, mais aussi dans la collectivité.

- La **Commission nationale des libérations conditionnelles** est un organisme administratif indépendant qui accorde, refuse et contrôle la mise en liberté sous condition des délinquants incarcérés dans des pénitenciers fédéraux, et fait des recommandations au sujet de l'exercice de la prérogative royale de clémence et de l'octroi de la réhabilitation. En outre, la CNLC exerce les mêmes pouvoirs et responsabilités, sauf en ce qui concerne l'octroi des permissions de sortir, à l'égard des détenus sous responsabilité provinciale lorsque la province ou le territoire n'a pas sa propre commission de libérations conditionnelles.

- Le **Comité externe d'examen de la GRC** examine certains types de griefs qui lui sont soumis par la GRC, ainsi que des appels faisant suite au renvoi ou à la rétrogradation de membres de la GRC ou à l'imposition de mesures disciplinaires graves. Le Comité, qui dépose tous les ans un rapport au Parlement, est un tiers neutre qui effectue un examen indépendant et impartial des cas qui lui sont soumis. Il peut, s'il le juge bon, ordonner des audiences, convoquer des témoins, faire prêter serment et recevoir des éléments de preuve ou des informations. Les conclusions et les recommandations du président ou du Comité sont envoyées aux parties et au commissaire de la GRC.

- La **Commission des plaintes du public contre la GRC** assure un examen transparent, impartial et objectif des plaintes formulées par le public à l'égard de la conduite de membres de la GRC. La CPP donne des informations au public sur son mandat et ses services, examine les plaintes concernant la conduite de membres de la GRC, effectue des enquêtes, convoque des audiences publiques, établit des rapports dans lesquels elle énonce ses constatations et ses recommandations, fait des recherches et élabore des principes directeurs pour améliorer le processus de traitement des plaintes.

- Le **Bureau de l'enquêteur correctionnel** enquête sur des décisions, recommandations, actes ou omissions du commissaire du Service correctionnel, ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom, qui touchent les délinquants individuellement ou en groupe. Le Bureau de l'enquêteur correctionnel est indépendant du SCC et peut instituer une enquête à la réception d'une plainte émanant d'un délinquant ou présentée en son nom, à la demande du ministre ou de sa propre initiative.

Le portefeuille du Solliciteur général

Sommaire des ressources du Portefeuille de 2000-2001 à 2002-2003

(en millions de dollars)	Dépenses nettes prévues 2000-2001	Dépenses nettes prévues 2001-2002	Dépenses nettes prévues 2002-2003
Ministère	83,8	84,4	84,6
GRC	1 446,9	1 426,9	1 427,6
CNLC	27,1	27,1	27,2
SCC	1 364,3	1 358,8	1 363,6
SCRS	174,6	171,6	169,8
CPP - GRC	4,1	3,8	3,8
CEE - GRC	,8	,8	,8
BEC	1,8	1,8	1,8
Sous Total	3 103,4	3 075,2	3 079,2
Initiatives du budget 2000 non affectées :			
Approche correctionnelle judicieuse	5,0	10,0	11,0
Accès légale	26,0	34,0	38,0
Réseau canadien d'information sur la sécurité publique	10,0	18,0	13,0
TOTAL	**3 144,4**	**3 137,2**	**3 141,2**

Section III : Aperçu du Ministère

A. Rôles et responsabilités

Le ministère du Solliciteur général a été créé en application de la *Loi de 1966 sur l'organisation du gouvernement.* La *Loi sur le ministère du Solliciteur général* prévoit que le solliciteur général remplit des fonctions de gestion du Ministère. La Loi précise aussi que les pouvoirs et les fonctions du solliciteur général s'étendent d'une façon générale à tous les domaines de compétence du Parlement non attribués de droit à d'autres ministères fédéraux et liés : a) aux maisons de correction, prisons et pénitenciers; b) aux libérations conditionnelles, réductions de peine, libérations d'office et surveillances de longue durée, au sens de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*; c) à la Gendarmerie royale du Canada; d) au Service canadien du renseignement de sécurité.

L'objectif premier du Ministère est de contribuer à la sécurité des Canadiens par la promotion et le maintien d'une société juste, paisible et sûre.

À cette fin, le Ministère conseille le solliciteur général et l'aide :

- à donner une orientation efficace aux organismes du Portefeuille;
- à accroître la cohérence des politiques et leur coordination au sein du Portefeuille;
- à exercer un leadership national stratégique à long terme dans les domaines de la police, de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des affaires correctionnelles et de la mise en liberté sous condition;
- à mettre en œuvre la Politique sur la police des Premières nations en négociant, en administrant, en actualisant et en évaluant les accords tripartites en matière de police conclus avec les administrations des provinces, des territoires et des Premières nations;
- à répondre du Portefeuille devant le Parlement.

ORGANIGRAMME ET SECTEURS D'ACTIVITÉ

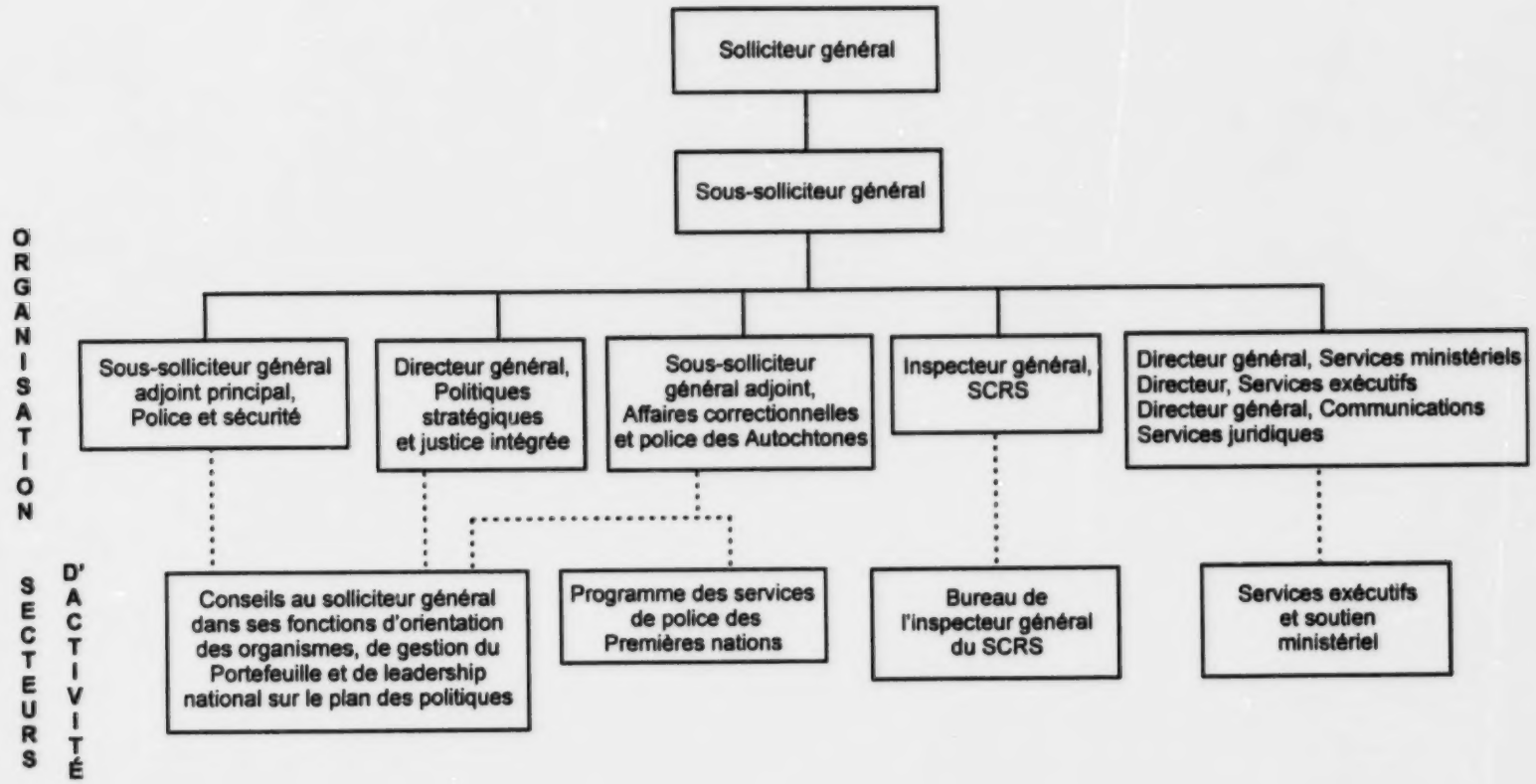

B. Organisation

Le ministère du Solliciteur général est une organisation stratégique de petite taille qui s'occupe essentiellement de politiques. Son premier rôle consiste à appuyer le solliciteur général en le conseillant sur les politiques et stratégies à appliquer en matière de police, de sécurité nationale, de services correctionnels et de mise en liberté sous condition. En outre, il est chargé en permanence des services de police des Premières nations. Alors que les organismes du Portefeuille détiennent des compétences sur le plan opérationnel, le Ministère élabore des politiques stratégiques et assure un soutien du point de vue de l'ensemble de l'administration publique fédérale.

Le Ministère relève du sous-solliciteur général, et ses rôles et responsabilités découlent de la responsabilité du sous-solliciteur, qui consiste à conseiller et à soutenir le solliciteur général dans tous les aspects de son mandat, y compris la gestion du Portefeuille. Le sous-solliciteur général est le principal conseiller du ministre en ce qui concerne les politiques. En 2000-2001, le Ministère comptera environ 219 employés et ses dépenses s'élèveront à quelque 84 millions de dollars, dont 61 seront consacrés à la police des Autochtones.

Le Ministère fournit aussi des services de soutien administratif et de gestion aux trois organes de surveillance du Portefeuille, soit : le Comité externe d'examen de la GRC, la Commission des plaintes du public contre la GRC et le Bureau de l'enquêteur correctionnel.

Afin de réaliser son mandat et d'obtenir les résultats escomptés, le Ministère a établi les quatre secteurs d'activité suivants :

- ***Conseils au solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du Portefeuille et de leadership national sur le plan des politiques***
- ***Programme des services de police des Premières nations***
- ***Bureau de l'inspecteur général du SCRS***
- ***Services exécutifs et de soutien ministériel***

C. Facteurs externes qui influent sur le Ministère

En respectant ses priorités, le Ministère aide le Portefeuille à s'acquitter de sa mission en matière de sécurité du public et il appuie le gouvernement dans la résolution qu'il a prise de faire en sorte que les Canadiens puissent vivre en sécurité dans leurs collectivités. Le Ministère travaille en étroite collaboration avec les organismes du Portefeuille et, en respectant ses priorités, il aide aussi ses partenaires du système de justice pénale à mener à bonne fin leurs programmes d'action.

Le milieu de la justice pénale et de la sécurité nationale est extrêmement complexe et devrait le devenir encore davantage. Le Ministère doit donc continuer d'élaborer des approches stratégiques novatrices pour répondre aux besoins de tous les Canadiens en matière de sécurité.

L'entente-cadre sur l'union sociale qui a été signée par le gouvernement fédéral et neuf provinces en février 1999 a imposé de nouvelles obligations aux ministères responsables du secteur social. Voici les principaux engagements qu'elle renferme :

renforcer l'obligation de rendre des comptes à la population canadienne au moyen de rapports sur le rendement des programmes sociaux;

- accroître les possibilités d'engagement des citoyens;
- aplanir les obstacles à la mobilité;
- promouvoir la collaboration entre les gouvernements.

L'esprit de collaboration qui caractérise ces engagements est déjà présent dans les politiques et les programmes du Portefeuille. Le Ministère fait participer tous les paliers de gouvernement, l'ensemble de la population canadienne et le secteur du bénévolat au processus d'élaboration de politiques. Il a conçu des pratiques exemplaires dans les domaines de la consultation, de l'analyse, de l'établissement des priorités, de la planification et de la mise en œuvre d'un programme axé sur les citoyens.

La promotion de collectivités plus sûres est l'un des principaux facteurs qui permettent d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. Dans le discours du Trône de 1999, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que toutes les collectivités continuent d'être sûres et en a fait l'une de ses priorités pour la deuxième moitié de son mandat en cours. Conformément aux engagements pris dans le discours du Trône qui visent à veiller à ce que le Canada continue d'occuper la première place mondiale quant à la qualité de vie, le Ministère jouera un rôle stratégique dans la réalisation d'initiatives dans les domaines suivants :

- lutte contre le crime transnational et le terrorisme;
- renforcement de la capacité de la GRC;
- ciblage de nouvelles menaces;
- étroite collaboration avec les États-Unis pour adapter notre frontière commune aux réalités du XXI^{e} siècle.

De concert avec les organismes du Portefeuille, d'autres ministères fédéraux et les administrations provinciales et territoriales, le Ministère doit saisir de nombreuses occasions et relever de multiples défis dans la réalisation d'initiatives visant à accroître la sécurité des collectivités, notamment dans les domaines suivants :

Le **crime organisé** a une influence pernicieuse et de graves répercussions sur le bien-être et la sécurité des Canadiens. Les percées dans les domaines de la technologie et des communications, ainsi que les échanges commerciaux et les déplacements accrus à l'échelle mondiale, ont pour effet de faciliter certaines activités criminelles complexes

d'envergure transnationale. Il faut s'associer à des partenaires, tant au pays qu'à l'étranger, pour coordonner les initiatives multilatérales qui visent à réparer les torts causés par la prolifération des activités du crime organisé qui ne connaissent pas de frontières. Avec l'aide des administrations provinciales et territoriales et de ses partenaires internationaux, le Canada doit renforcer la capacité générale de lutter contre le crime organisé. La promotion de la collaboration et de la coopération nationales et internationales est la pierre angulaire de la stratégie de lutte contre le crime organisé. Les priorités suivantes ont été établies : lutter contre le commerce illicite des drogues, la criminalité technologique, la fraude et les autres crimes économiques, ainsi que le blanchiment d'argent, et mettre au point de nouveaux instruments législatifs et réglementaires pour aider les organismes d'application de la loi. Des améliorations sont en cours, notamment la modernisation du Centre d'information de la police canadienne (CIPC), qui fait partie intégrante du réseau national de sécurité publique, et l'implantation de la banque nationale de données génétiques.

Dans sa déclaration annuelle sur la sécurité nationale faite le 16 décembre 1999, le solliciteur général a présenté la réponse détaillée du gouvernement au rapport du Comité spécial du Sénat sur la sécurité et les services de renseignement. Cette réponse était axée sur la poursuite des efforts visant à maintenir et à améliorer les arrangements et les capacités antiterroristes du Canada, notamment dans le domaine du terrorisme nucléaire, biologique et chimique.

Le terrorisme continue de retenir l'attention de tribunes internationales comme le G-8 et les Nations Unies. Comme dans le cas du crime organisé, le terrorisme évolue constamment, aidé en cela par la modification et l'érosion des frontières, la mondialisation croissante des échanges commerciaux, la facilité des déplacements et l'évolution rapide de la technologie. Des technologies complexes, comme celles mises au point pour optimiser la rapidité, le volume et la sécurité des communications, rendent de plus en plus inefficaces les méthodes conventionnelles d'**accès licite**. Il est nécessaire d'élaborer des solutions technologiques pour maintenir la capacité d'accès licite des organismes nationaux d'application de la loi et de sécurité du Canada. En raison de l'évolution des menaces à la sécurité nationale, il faut surveiller constamment l'environnement de sécurité, ainsi que la position législative, stratégique et opérationnelle du gouvernement. La faculté du gouvernement de réagir aux menaces qui existent ou qui se dessinent repose non seulement sur la capacité solide des services de renseignements de sécurité et sur l'état de préparation des organismes d'application de la loi, mais aussi sur une étroite collaboration avec nos partenaires au pays et à l'étranger.

Dans le cadre de la priorité touchant l'**approche correctionnelle judicieuse**, l'accent doit être mis avant tout sur le taux d'incarcération des Autochtones et la réinsertion sociale des délinquants, au moment opportun et sans risque pour la collectivité. À l'heure actuelle, les Autochtones constituent environ 3 % de la population du Canada, mais 16 % de tous les délinquants sous responsabilité fédérale. Dans certaines provinces de l'Ouest, ils représentent plus de la moitié de la population carcérale. Le taux d'incarcération des Autochtones est huit fois plus grand que celui des non-Autochtones au pays. Cette

situation pourrait nuire à la cohésion sociale des collectivités des Premières nations, et le Ministère s'emploiera à réduire la surreprésentation des Autochtones au moyen d'initiatives correctionnelles adaptées aux différences culturelles.

Comme la majorité des détenus réintégreront la collectivité à l'expiration de leur peine, la meilleure façon pour les services correctionnels de contribuer à la sécurité du public, c'est d'assurer la mise en liberté graduelle de ces délinquants, dans le cadre d'un programme de surveillance approprié. La réinsertion sociale nécessite toutefois des infrastructures et des partenariats communautaires pour offrir des possibilités d'hébergement et d'autres mécanismes de soutien, pour accroître la recherche, la formation et l'évaluation, ainsi que pour axer les programmes de traitement sur les problèmes de drogue et d'alcool qui contribuent au comportement criminel. Les partenariats et la coopération avec les provinces, les territoires et les collectivités des Premières nations sont des éléments essentiels de la stratégie correctionnelle judicieuse.

Chaque composante du système canadien de justice pénale repose sur l'information, qu'il s'agisse de renseignements recueillis par la police pour enquêter sur des crimes, de renseignements utilisés par les procureurs et les tribunaux, ou encore de renseignements sur les délinquants, leurs crimes et leur réadaptation. La mise en commun de cette information est cruciale pour les responsables du système de justice pénale dont la mission est d'assurer la protection des Canadiens.

Le Ministère s'emploie à améliorer l'échange de renseignements entre les diverses composantes du système de justice pénale. Dans le domaine de l'**information de justice intégrée**, l'objectif consiste à mettre en place un processus plus efficace, plus rapide et plus pertinent qui permettra à toutes les administrations et à tous les organismes d'avoir accès aux renseignements nécessaires sur les délinquants et la criminalité pour étayer leurs décisions. Pour ce faire, il faut améliorer les liens entre les composantes fédérales, provinciales et territoriales de justice pénale. Les progrès dans ce domaine auront une incidence importante sur l'administration efficace et efficiente du système de justice pénale au Canada. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la modernisation du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) est la première étape en vue d'améliorer la mise en commun des renseignements.

Un des principaux défis que soulève l'adaptation au changement dans le système de justice pénale, c'est d'accroître la confiance du public et de faire mieux comprendre aux Canadiens la situation. En relevant ces défis et en saisissant les occasions, le Ministère continuera d'encourager les Canadiens à participer à des débats publics sur les façons d'améliorer le système et de renforcer le processus d'élaboration des politiques.

D. Dépenses prévues du Ministère

(en milliers de dollars)	Prévision 1999-2000*	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Dépenses budgétaires - Budget principal des dépenses (brutes)	81 307,1	**82 746,9**	83 286,9	83 507,9
Dépenses non budgétaires - Budget principal des dépenses (brutes)	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Moins : Recettes disponibles	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Total - Budget principal des dépenses	81 307,1	**82 746,9**	83 286,9	83 507,9
Ajustements	1 905,8	**1 100,0**	1 100,0	1 100,0
Dépenses nettes prévues	83 212,9	**83 846,9**	84 386,9	84 607,9
Moins : Recettes non disponibles	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Plus : Coût des services reçus sans frais	2 489,5	**2 455,0**	2 463,6	2 475,7
Coût net du programme	85 702,4	**86 301,9**	86 850,5	87 083,6

Équivalents temps plein	219	**219**	218	218

* Tient compte des changements figurant dans la Mise à jour en cours d'exercice.

Nota : La prévision pour 1999-2000 comprend un report de 1,5 million de dollars au titre de la Politique sur la police des Premières nations pour les années futures.

Section IV : Plans, résultats et ressources

A. Résumé des priorités et des résultats escomptés

Le tableau qui suit résume les principaux engagements à l'égard des résultats du Ministère. Pour obtenir des renseignements détaillés sur les priorités du Ministère pour les trois prochaines années, il faut consulter les sections réservées à chacun des secteurs d'activité.

Les priorités stratégiques du Ministère appuient directement les quatre principales priorités du Portefeuille, à savoir : lutter contre le crime organisé, promouvoir une approche correctionnelle judicieuse, intégrer les systèmes d'information de justice, et encourager l'engagement des citoyens.

Tout en fournissant des conseils et un appui stratégiques au solliciteur général, le Ministère doit jouer un rôle actif dans la gestion du Portefeuille. Il doit travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Justice, principal responsable de la politique fédérale en matière de justice pénale. Parmi les autres partenaires importants au niveau fédéral, mentionnons Citoyenneté et Immigration Canada, Affaires étrangères et Commerce international Canada, Finances Canada, l'Agence des douanes et du revenu du Canada, le Bureau du Conseil privé et le Secrétariat du Conseil du Trésor. Le Ministère et les organismes du Portefeuille sont également appelés à traiter régulièrement avec les administrations provinciales et territoriales, de même qu'avec les secteurs bénévole et privé. Grâce à cette approche axée sur le partenariat, le Ministère a réussi à accroître la cohérence de ses politiques et à obtenir des différents organes du Portefeuille un consensus sur les priorités et les plans courants.

Principaux engagements à l'égard des résultats

Solliciteur général Canada s'engage	
à assurer aux Canadiens :	**comme en témoigneront :**
Un cadre d'action stratégique et législatif à l'appui de la priorité du gouvernement concernant le programme " Vivre en sécurité dans nos collectivités "	• Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis pour les organismes d'application de la loi afin qu'ils puissent lutter contre le crime organisé et réagir aux nouvelles tendances de la criminalité • Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse, dans l'intérêt de la sécurité publique • Des initiatives de lutte contre le terrorisme pour améliorer l'état de préparation au pays et pour resserrer la collaboration transfrontalière et outre-mer pour faire échec aux terroristes et à d'autres criminels • Des partenariats renforcés entre les composantes du système de justice pénale pour améliorer la mise en commun des renseignements sur les délinquants et la criminalité • L'engagement efficace des citoyens, de tous les paliers de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques sur la justice pénale
Contribution à l'amélioration de l'ordre social et de la sécurité du public et des particuliers dans les collectivités des Premières nations grâce à la mise en œuvre de la politique sur les services correctionnels et la police des Premières nations	• Le raffermissement de l'exercice de l'autorité et de la responsabilisation à l'intérieur des services de police et des organes directeurs de la police des Premières nations • Des accords tripartites en matière de police avec les collectivités des Premières nations • Des mesures novatrices respectant les stratégies policières des Premières nations dans les secteurs de la prévention de la criminalité, de la violence familiale et de la criminalité chez les jeunes • Des modèles de politique qui appuient les accords et les dispositions visant la prise en charge par les Autochtones des services correctionnels destinés aux délinquants de leurs collectivités

Renseignements détaillés par secteur d'activité

Premier secteur d'activité : Conseils au solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du Portefeuille et de leadership national sur le plan des politiques

A. Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Prévision 1999-2000*	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
12 344,4 $	12 305,2 $	12 145,2 $	12 145,2 $
81	81	80	80

* Tient compte des changements figurant dans la Mise à jour en cours d'exercice.

B. Objectifs

- Conseiller et aider le ministre dans son rôle d'orientation des organismes afin que ceux-ci puissent fonctionner efficacement, individuellement et collectivement, conformément aux politiques et aux priorités générales du gouvernement, dans le respect des libertés et des droits fondamentaux des Canadiens ainsi que des lois du pays, et afin qu'ils puissent fonctionner efficacement grâce à la prestation, par le ministre, de directives solides.

- Contribuer au maintien d'une société paisible, juste et sûre par la mise en œuvre d'un cadre global de lois et de politiques touchant la police, l'application de la loi, la sécurité nationale, les services correctionnels et la mise en liberté sous condition.

C. Description

Le Ministère élabore, fournit et coordonne des avis opportuns, adaptés à la situation, complets et détaillés sur les politiques afin d'aider le ministre à remplir ses fonctions consistant : a) à orienter les organismes du Portefeuille et à en répondre devant le Parlement, b) à accroître la cohérence des politiques et leur coordination au sein du Portefeuille, c) à exercer un leadership national dans les domaines de la police et de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition.

D. Principaux engagements à l'égard des résultats, résultats escomptés, activités connexes et ressources

Principal engagement à l'égard des résultats

Des stratégies novatrices et de meilleurs outils pour les organismes d'application de la loi afin qu'ils puissent lutter contre le crime organisé et réagir aux nouvelles tendances de la criminalité.

Résultats escomptés

L'investissement d'efforts et de ressources dans la réalisation de cet engagement permettra d'améliorer le cadre d'action stratégique et législatif destiné à soutenir le programme du gouvernement en matière de sécurité du public. Au nombre des mesures qui seront mises en œuvre, mentionnons les suivantes :

- élaborer et appliquer une stratégie nationale sur le crime organisé, en étroite collaboration avec les organismes du Portefeuille, d'autres ministères, les provinces et les territoires, la police et d'autres intervenants, et s'assurer que les activités nationales et internationales sont coordonnées et uniformes;

- donner suite, en collaboration avec des organismes centraux et la GRC, aux recommandations de l'Examen des ressources et de la gestion de la GRC;

- promouvoir la stratégie du gouvernement contre le trafic international croissant des drogues illicites et l'activité criminelle liée aux drogues, de concert avec d'autres ministères clés, comme Santé Canada, Justice Canada et Affaires étrangères et Commerce international Canada, ainsi qu'avec d'autres partenaires nationaux et internationaux;

- implanter la banque nationale de données génétiques;

- déterminer les secteurs où des améliorations profiteraient à tous les intéressés dans les accords actuels sur les services de police fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, de concert avec la GRC et les parties contractantes;

- élaborer des initiatives communautaires et concertées de prévention du crime.

Activités connexes

Crime organisé et blanchiment d'argent

- Consulter les provinces et les territoires en vue d'élaborer des approches concertées pour combattre le crime organisé, notamment en travaillant avec la police et les comités national et régionaux de coordination sur le crime organisé.

- Travailler en étroite collaboration avec des organismes et des ministères canadiens et américains dans le cadre du Forum sur la criminalité transfrontalière Canada–États-Unis pour favoriser une action conjointe contre le crime organisé et les autres crimes transfrontaliers.

- Travailler avec le ministère des Finances à la mise en application de nouvelles dispositions législatives et à l'élaboration de dispositions réglementaires obligeant les institutions financières et les intermédiaires à déclarer les transactions suspectes, concernant le mouvement transfrontalier de devises et relativement à un nouvel organisme fédéral chargé de gérer les renseignements déclarés afin de faire appliquer la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* et les mesures connexes.

- Évaluer l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité et l'Initiative anticontrebande, entreprises en 1997, qui constituent des projets clés de la lutte permanente du gouvernement contre le crime organisé.

- Coordonner la recherche stratégique avec d'autres ministères fédéraux en matière de lutte contre la criminalité transnationale.

Examen des ressources et de la gestion de la GRC

- Participer à l'application des décisions du gouvernement fondées sur l'Examen des ressources et de la gestion de la GRC, de concert avec des organismes centraux et la GRC.

Drogues

- En collaboration avec des partenaires du système de justice pénale et Santé Canada,
  - élaborer des mesures pour enrayer l'approvisionnement en drogues illicites et en précurseurs utilisés pour la fabrication de drogues illicites;
  - examiner des façons nouvelles et novatrices de composer avec les usagers de drogues;
  - réduire la demande en drogues.

- Aider la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) à évaluer les stratégies nationales et internationales de lutte antidrogue des membres de l'Organisation des États américains.

Identification par les empreintes génétiques

- Préparer l'implantation de la banque nationale de données génétiques.

- Conclure des accords avec les dix provinces et les trois territoires pour le partage des coûts des analyses biologiques.

- Aider la GRC à gérer et à contrôler la banque nationale de données génétiques.

- De concert avec Justice Canada, surveiller le recours aux mandats autorisant les prélèvements pour analyse génétique.

- Mettre la dernière main aux dispositions réglementaires relatives au Comité consultatif sur la banque nationale de données génétiques et au règlement d'application de la *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques*.

- Gérer les nouvelles dispositions législatives prévoyant le versement, dans la banque nationale de données génétiques, des profils génétiques de délinquants militaires condamnés.

Services de police à contrat

- Se préparer en vue de l'examen après cinq ans des accords sur les services de police de la GRC, lequel doit être achevé avant le 31 mars 2002.

Prévention du crime

- Collaborer avec le ministère de la Justice à l'élaboration d'initiatives dans le cadre de la phase II de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime, de concert avec le Conseil national de prévention du crime, les provinces et les territoires, la police et d'autres partenaires.

- Collaborer avec la GRC, l'Association canadienne des chefs de police et d'autres partenaires pour promouvoir la participation de la police à la prévention du crime au moyen de colloques, de projets pilotes et de nouveaux instruments.

Ressources : 3 224,4 $

Principal engagement à l'égard des résultats

Des stratégies qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse, dans l'intérêt de la sécurité publique.

Résultats escomptés

Un cadre d'action stratégique et législatif destiné à soutenir le programme du gouvernement en matière de sécurité du public, qui appuiera :

- des modifications à la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et à des règlements et politiques connexes qui favoriseront une gestion efficace des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition;

- un resserrement des partenariats avec les provinces, les territoires, les secteurs privé et bénévole de même qu'avec les collectivités, lequel permettra de réduire le recours à l'incarcération et de mettre davantage l'accent sur la prévention, la justice réparatrice, la réinsertion sociale et la satisfaction des besoins des victimes;

- l'amélioration du système national de filtrage des bénévoles qui intègre des modifications apportées à la *Loi sur le casier judiciaire*;

- la modernisation de la *Loi sur le transfèrement des délinquants*, ce qui permettra au Canada de respecter ses engagements en ce qui concerne le transfèrement des délinquants à la suite de décisions rendues par les tribunaux canadiens et étrangers.

Activités connexes

- Concevoir des réponses, sur le plan des lois et des politiques, aux questions qui découlent de l'examen après cinq ans de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* par le Parlement.

- Modifier des dispositions législatives et des politiques actuelles touchant la *Loi sur le transfèrement des délinquants* et mettre en œuvre des modifications à la *Loi sur le casier judiciaire*, en collaboration avec des partenaires clés.

- Consolider les partenariats avec les provinces et les territoires, afin de renforcer la collaboration et d'améliorer la prestation des services correctionnels dans leur ensemble en prenant appui sur l'entente fructueuse en matière de services correctionnels conclue entre le gouvernement fédéral et le Nouveau-Brunswick. Des consultations sont en cours avec une autre province en vue d'accroître l'efficience grâce à une meilleure coopération.

- Promouvoir des initiatives de sensibilisation du public telles que la Campagne de sensibilisation nationale en cours qui porte sur le filtrage des bénévoles et des employés qui sollicitent des postes comportant des responsabilités auprès d'enfants.

Ressources : 2 081,2 $

Principal engagement à l'égard des résultats

Des modèles de politique qui appuient les accords et les dispositions visant la prise en charge par les Autochtones des services correctionnels destinés aux délinquants de leurs collectivités.

Résultats escomptés

Une politique renforcée en matière de services correctionnels destinés aux Premières nations qui favorise la création d'initiatives correctionnelles, en établissement et dans la collectivité, conçues à l'intention des Autochtones et avec leur collaboration.

Activités connexes

- Promouvoir des initiatives stratégiques qui favorisent une plus grande participation des Autochtones aux services correctionnels offerts dans leur collectivité, dans le cadre de l'Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones.

- Élaborer des modèles de services correctionnels et les faire connaître aux collectivités autochtones.

- Évaluer les progrès réalisés dans le cadre de l'Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones et déterminer ce qui pourrait être fait pour l'amener plus loin.

Ressources : 305,0 $

Principal engagement à l'égard des résultats

Des initiatives de lutte contre le terrorisme pour améliorer l'état de préparation au pays et pour resserrer la collaboration transfrontalière et outre-mer afin de faire échec aux terroristes et à d'autres criminels.

Résultats escomptés

Un cadre d'action stratégique et législatif destiné à soutenir le programme du gouvernement en matière de sécurité du public, qui appuiera :

- la prestation de conseils sur des questions ayant trait à l'appareil national de sécurité;

- l'exercice des pouvoirs conférés en vertu de la *Loi sur le SCRS*, en accord avec la loi, les valeurs démocratiques et les responsabilités ministérielles;

- la mise en place de la nouvelle série simplifiée des instructions du ministre;

- l'achèvement de la révision du Plan national de lutte contre le terrorisme, ce qui comprend des consultations avec les provinces et l'approbation du Plan;

- l'examen des obligations internationales du Canada dans la lutte contre le terrorisme, lesquelles comportent le repérage des secteurs sur lesquels il faut se pencher et l'élaboration de moyens pour les aborder;

- le repérage et l'élaboration d'instruments législatifs et réglementaires efficaces pour enrayer le financement de groupes terroristes;

- l'examen complet des dispositions législatives pertinentes, des options législatives ou d'autres options relativement aux nouvelles technologies pour aider à maintenir la capacité d'accès licite des organismes responsables de l'application de la loi et de la sécurité nationale, en collaboration avec Justice Canada, Industrie Canada et le secteur privé.

Activités connexes

- Examiner et simplifier les instructions du ministre au SCRS afin de s'assurer qu'elles correspondent aux responsabilités ministérielles et aux besoins opérationnels, et qu'elles permettent le fonctionnement efficace et efficient des mécanismes de contrôle et d'examen établis en vertu de la *Loi sur le SCRS*.

- Améliorer les mécanismes nationaux de lutte contre le terrorisme en favorisant la coopération à l'échelle nationale et internationale.

- Sensibiliser davantage la population aux arrangements pris par le Canada pour lutter contre le terrorisme et à la menace que présente le terrorisme chimique et biologique.

- Surveiller les menaces à la sécurité publique issues des nouvelles technologies des communications et recommander des mesures pour les contrer.

Ressources : 1 263,1 $

Principal engagement à l'égard des résultats

Des partenariats renforcés entre les composantes du système de justice pénale pour améliorer la mise en commun des renseignements sur les délinquants et la criminalité.

Résultats escomptés

Le renforcement de la capacité de diffuser et d'échanger des renseignements relatifs aux délinquants et aux crimes pour assurer la sécurité du public.

Activités connexes

- Amorcer la modernisation du Centre d'information de la police canadienne, système national d'information sur le crime qui appuie les organismes d'application de la loi du Canada et les relie entre eux.

- Renforcer les partenariats entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires sur lesquels reposera la stratégie nationale de communication de l'information dans l'ensemble du système de justice pénale.

Ressources : 1 100,0 $

Principal engagement à l'égard des résultats

L'engagement efficace des citoyens, de tous les paliers de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques sur la justice pénale.

Résultats escomptés

- L'obtention de renseignements détaillés auprès de partenaires clés pour aider le Ministère à établir ses priorités et à déterminer et analyser ses choix stratégiques.
- L'acquittement des obligations prévues dans l'entente-cadre sur l'union sociale en ce qui concerne :
  - l'engagement des citoyens;
  - l'élaboration d'un cadre de reddition de comptes;
  - le renforcement des méthodes de collaboration.

- La coordination des mesures prises par le Ministère, les organismes du Portefeuille et d'autres partenaires fédéraux en vue de remplir les engagements pris dans le discours du Trône et visant la promotion de collectivités plus sûres.

Activités connexes

- Resserrer la collaboration avec les partenaires - notamment les organismes du Portefeuille, d'autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires et d'autres gouvernements et organismes nationaux et internationaux - de manière à faire progresser les priorités du gouvernement en matière de sécurité publique fixées dans le discours du Trône de 1999.

- Établir des liens avec d'autres ministères afin de composer avec les tendances socio-économiques en participant à des initiatives horizontales de recherches stratégiques.

- Amener les Canadiens à échanger des idées sur des questions stratégiques de justice pénale en élaborant des méthodes d'information et de consultation publiques, comme le recours accru à la technologie de l'information.

Ressources : 3 523,9 $

Deuxième secteur d'activité : Programme des services de police des Premières nations

A. Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Prévision 1999-2000*	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
58 857,6 $	60 909,0 $	61 609,0 $	61 829,0 $
29	29	29	29

* Tient compte des changements figurant dans la Mise à jour en cours d'exercice.

B. Objectif

Contribuer à améliorer l'ordre social et la sécurité du public et des particuliers dans les collectivités des Premières nations et des Inuits grâce à la mise en œuvre de la Politique sur la police des Premières nations (PPPN).

C. Description

La mise en œuvre de la Politique sur la police des Premières nations offre des moyens pratiques d'améliorer l'administration de la justice applicable aux Premières nations grâce à la création et au maintien de services de police professionnels, efficaces et adaptés aux besoins particuliers des collectivités des Premières nations et des Inuits.

La Direction générale de la police des Autochtones est chargée de mettre en oeuvre, de maintenir et d'étendre le Programme de services de police des Premières nations, dans le cadre de la Politique sur la police des Premières nations.

Pour appuyer cette politique, on a mis en œuvre un programme intégré de recherche, d'expérimentation, d'élaboration et d'évaluation de politiques opérationnelles auquel se greffent des projets de services hors réserves.

Depuis 1992, on a conclu 123 ententes sur les services de police qui visent 314 collectivités représentant une population de 228 000 habitants.

D. Principaux engagements à l'égard des résultats, résultats escomptés, activités connexes et ressources

Principal engagement à l'égard des résultats

Le raffermissement de l'exercice de l'autorité et de la responsabilisation à l'intérieur des services de police et des organes directeurs de la police des Premières nations.

Résultats escomptés

Le raffermissement de la capacité, de l'exercice de l'autorité et des contrôles financiers à l'intérieur des services de police et des organes directeurs de la police des Premières nations pour assurer la mise en œuvre efficace des accords sur les services de police.

En partenariat avec les Premières nations et les provinces, l'amélioration de la responsabilisation et de la capacité de mesurer l'efficacité et l'incidence des accords sur les services de police dans les collectivités des Premières nations.

Activités connexes

- Mettre en œuvre des programmes de formation destinés aux chefs de police et aux organes directeurs de la police.
- Améliorer les contrôles financiers des accords sur les services de police qui viennent s'ajouter à l'obligation de procéder à une vérification financière annuelle, notamment pour s'assurer que toutes les ententes autoadministrées sont vérifiées par Conseils et Vérification Canada au moins une fois tous les cinq ans.
- À plus long terme, travailler avec les Premières nations et les provinces à l'élaboration de méthodes servant à mesurer l'efficacité et les résultats pour déterminer l'incidence des accords sur les services de police sur les collectivités des Premières nations, notamment sur le plan de la satisfaction de la population.

Principal engagement à l'égard des résultats

Des accords tripartites en matière de police avec les collectivités des Premières nations.

Résultats escomptés

La maximisation de l'accès, par les Premières nations, à des accords sur des services de police efficaces, professionnels et adaptés à la culture autochtone, à l'intérieur des ressources disponibles et au moyen de la négociation et du renouvellement d'ententes

tripartites conformes aux principes stratégiques et aux priorités du programme. En 2000-2001, 28 ententes devront être renouvelées, en 2001-2002, 9, et en 2002-2003, 13.

Activités connexes

- Négocier de nouvelles ententes tripartites sur les services de police ainsi que renouveler ou prolonger les ententes existantes à cet effet dans le cadre de la Politique sur la police des Premières nations.
- Évaluer la demande pour de nouvelles ententes sur les services de police des Premières nations.

Principal engagement à l'égard des résultats

Des mesures novatrices respectant les stratégies policières des Premières nations dans les secteurs de la prévention de la criminalité, de la violence familiale et de la criminalité chez les jeunes.

Résultats escomptés

La mise en œuvre de nouvelles façons de concevoir les stratégies policières des Premières nations, particulièrement dans le but d'améliorer la sécurité publique et la qualité de vie et dans les domaines de la prévention du crime et de la violence familiale.

L'intégration de la Politique sur la police des Premières nations, qui est à la fois pertinente et adaptée à la réalité culturelle, au contexte stratégique plus large de la justice pénale et de la justice applicable aux Autochtones.

Activités connexes

- Aider les collectivités des Premières nations à élaborer des mesures policières qui répondent à leurs besoins et qui augmentent leur capacité de résoudre les problèmes de criminalité ainsi que les problèmes de sécurité du public et des particuliers.
- Encourager la création de liens entre les Premières nations et les provinces, les territoires, les municipalités et les corps de police pour promouvoir les pratiques exemplaires et les services de police efficaces destinés aux Autochtones à l'intérieur comme à l'extérieur des réserves.
- Participer aux négociations qui appuient la politique fédérale sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale et sur la négociation de celle-ci.

Troisième secteur d'activité : Le Bureau de l'inspecteur général du SCRS

A. Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Prévision 1999-2000*	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
901,5 $	896,0 $	896,0 $	896,0 $
9	9	9	9

* Tient compte des changements figurant dans la Mise à jour en cours d'exercice.

B. Objectifs

Veiller à ce que le ministre dispose de tout ce dont il a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités à l'égard du Service canadien du renseignement de sécurité.

Fournir au ministre un mécanisme indépendant lui garantissant que les activités du Service examinées par l'inspecteur général sont conformes à la *Loi sur le SCRS*, aux instructions du ministre et à la politique opérationnelle du SCRS.

C. Description

Le Bureau de l'inspecteur général du SCRS existe en vertu de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. L'inspecteur général a droit à l'accès aux renseignements du SCRS et joue le rôle de vérificateur interne des activités de cet organisme pour le solliciteur général. Le Bureau de l'inspecteur général vérifie régulièrement si le Service respecte ses politiques opérationnelles. Il vérifie également si les activités du SCRS sont conformes aux lois, aux pouvoirs, aux contrôles et aux normes qui régissent de telles activités. Il présente au ministre, sur ces sujets, des rapports classifiés dans lesquels sont incorporés les conseils de l'inspecteur général ainsi qu'un certificat exigé par la loi. Le ministre et le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité (CSARS) peuvent aussi ordonner la tenue d'un examen spécial, ou l'inspecteur général peut entreprendre un tel examen de sa propre initiative.

D. Principaux engagements à l'égard des résultats, résultats escomptés, activités connexes et ressources

Résultats escomptés

Un mécanisme indépendant garantissant au ministre que les activités opérationnelles du SCRS sont exécutées en conformité avec les paramètres de son cadre législatif, dans le respect de la règle de droit, des institutions démocratiques et des libertés fondamentales.

Activités connexes

- Surveiller et examiner les activités opérationnelles du SCRS afin d'aider le ministre à conseiller le SCRS au sujet de toute question importante, tant d'ordre général que d'ordre spécifique, qui influe sur la capacité du Service de remplir son mandat dans un monde en évolution rapide.

Quatrième secteur d'activité : Les Services exécutifs et le soutien ministériel

A. Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Prévision 1999-2000*	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
11 109,4 $	9 736,7 $	9 736,7 $	9 737,7 $
100	100	100	100

* Tient compte des changements figurant dans la Mise à jour en cours d'exercice.

B. Objectifs

Aider le sous-solliciteur général à conseiller et à appuyer le solliciteur général dans la gestion et le contrôle du ministère et du portefeuille du Solliciteur général, ainsi que dans son obligation de rendre des comptes au Parlement, au Cabinet et à d'autres, selon les exigences de la loi.

Fournir des services pour appuyer la gestion interne et pour aider le Ministère et les trois organismes de surveillance du Portefeuille (le Comité externe d'examen de la GRC, la Commission des plaintes du public contre la GRC et le Bureau de l'enquêteur correctionnel) à atteindre leurs buts et leurs objectifs avec efficacité et efficience.

Continuer à sensibiliser la population aux enjeux relevant du Ministère et du Portefeuille.

C. Description

Ce secteur d'activité comprend les Services exécutifs, le Groupe des communications, la Direction générale des Services ministériels et les Services juridiques. Ces organisations aident le sous-solliciteur général à conseiller et à appuyer le solliciteur général dans les domaines qui touchent l'ensemble du Portefeuille, à savoir : les communications, la gestion ministérielle, les questions juridiques, les affaires parlementaires, la liaison avec

le Cabinet, la correspondance ministérielle, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels ainsi que le breffage du ministre.

D. Principaux engagements à l'égard des résultats, résultats escomptés, activités connexes et ressources

Résultats escomptés

Aide fournie au solliciteur général pour qu'il puisse s'acquitter de ses responsabilités à l'endroit du Parlement et du Cabinet, ainsi que des autres responsabilités qui lui incombent en vertu de la loi.

Sensibilisation accrue du public et opinion publique mieux informée.

Implantation au sein du Ministère de la Norme générale de classification du gouvernement.

Élaboration d'une réponse au sondage ministériel de 1998 sur la santé de l'organisation et au Sondage de 1999 auprès des fonctionnaires fédéraux en mettant tout particulièrement l'accent sur la signification des taux de réponse touchant la discrimination et le harcèlement et sur ce qui peut être fait pour régler ces problèmes.

Mise en œuvre d'un nouveau plan ministériel triennal des ressources humaines pour la période allant de 2000 à 2003.

Mise en œuvre des vérifications et des évaluations initiales et de suivi précisées dans le Plan d'examen à long terme du Ministère.

Modification des méthodes et des systèmes financiers ministériels conformément à la Stratégie d'information financière du gouvernement.

Amélioration du Plan d'équité en matière d'emploi qui aidera le Ministère à maintenir un effectif représentatif.

De concert avec TPSGC, création d'un nouveau milieu de travail en conformité avec la stratégie du gouvernement relative à l'optimisation des locaux.

Coordination accrue des mesures prises par le Portefeuille pour donner suite aux initiatives, aux demandes et aux exigences en matière de rapports des organismes centraux pour ce qui est de la planification organisationnelle et de la gestion des ressources humaines.

Activités connexes

- Fournir et coordonner des services de planification, d'analyse et de soutien afin d'aider le solliciteur général à rendre compte de ses activités au Parlement, au Cabinet et à d'autres, selon les dispositions des lois applicables au ministère et au portefeuille du Solliciteur général.

- Appuyer le sous-solliciteur général au moyen de services juridiques.

- Sensibiliser le public au système de justice pénale du Canada.

- Mettre en œuvre la Norme générale de classification et réviser le cadre des ressources humaines connexe pour appuyer l'application de la Norme, en particulier dans les domaines de la classification, de la formation du personnel à l'égard des nouvelles normes, de la délégation des pouvoirs et des relations de travail.

- Mettre en œuvre le cadre de gestion des ressources humaines grâce aux initiatives décrites dans le Plan des ressources humaines du Ministère pour la période 1997-2000.

- Élaborer le Plan des ressources humaines du Ministère pour la période 2000-2003 en tenant compte des résultats des sondages menés récemment au sein du Ministère et dans l'ensemble de la fonction publique.

- Maintenir et tenir à jour le Plan d'examen à long terme du Ministère.

- Procéder à un examen des systèmes d'emploi pour déceler les obstacles importants à une main-d'œuvre représentative au sein du Ministère.

Section V : Initiatives horizontales

Développement durable

Le Ministère a déposé au Parlement sa stratégie de développement durable pour les trois premières années en décembre 1997. Cette stratégie était axée sur l'impact environnemental des activités de Solliciteur général Canada. Fort de cette expérience, le Ministère élargira la portée de sa stratégie en décembre 2000 pour examiner les répercussions sociales de son mandat, de son rôle et de ses responsabilités.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des objectifs actuels fixés par le Ministère en matière de développement durable.

QUESTION	BUT	OBJECTIFS
Déchets solides	Réduire au minimum les déchets solides résultant des activités du Ministère.	1. Recycler 75 % des déchets solides d'ici le 1er mars 2000. 2. Promouvoir le recyclage au Ministère en sensibilisant le personnel au programme.
Rendement énergétique de l'immeuble	Réduire au minimum la consommation d'énergie par le Ministère.	1. Parvenir à ce que 50 % de tout l'équipement de bureau acheté soit éconergétique d'ici le 1er mars 2002.
Énergie reliée aux transports	Réduire la consommation de carburants à base de pétrole dans le transport des employés du Ministère.	1. Favoriser le covoiturage en attribuant des points additionnels à ceux qui véhiculent d'autres personnes, pour l'attribution des places de stationnement pour chaque exercice. 2. Promouvoir l'utilisation de la bicyclette en offrant chaque année des supports pour vélos dans le stationnement souterrain. 3. Employer des véhicules qui utilisent des carburants de remplacement conformément à la *Loi sur les carburants de remplacement*.
Substances appauvrissant la couche d'ozone	Réduire au minimum les émissions, par le Ministère, de substances qui appauvrissent la couche d'ozone.	1. Réduire de 50 % la quantité de matériel contenant des CFC, d'ici avril 2001.

Approvisionnement	Maintenir à un niveau élevé les achats de produits écologiques.	1. Veiller à ce que 75 % de tous les produits achetés au cours d'un exercice soient des produits écologiques.
Formation et sensibilisation	Sensibiliser au maximum le personnel et les interlocuteurs au développement durable.	1. Assurer la permanence du site " vert " du Ministère sur l'intranet. 2. Créer le Comité de développement durable du Ministère d'ici janvier 2000.
Engagement	S'assurer que le développement durable tient à cœur au Ministère.	1. Participer au Réseau interministériel sur le développement durable. 2. Mettre en place le Système de gestion environnementale d'ici le 31 mars 2000.
Crime contre l'environnement	Cibler les problèmes environnementaux sur lesquels le crime organisé a un impact.	1. Consulter Environnement Canada et d'autres ministères quant à la possibilité d'adopter des mesures de répression et des mesures gouvernementales pour lutter contre l'intervention du crime organisé dans le secteur de l'environnement. 2. Effectuer des recherches stratégiques sur les menaces que présente le crime organisé transnational, y compris la criminalité environnementale, et sur des solutions de rechange et des options pour le combattre. 3. Collaborer avec les partenaires du G-8 dans le cadre du Groupe d'experts à haut niveau sur la criminalité transfrontalière organisée, sous la direction d'Affaires étrangères et Commerce international Canada, en ce qui concerne des stratégies possibles pour lutter contre la criminalité environnementale et des évaluations des menaces à l'application de la loi ou de projets dans ce domaine.
Ententes sur les services de police aux Autochtones	Établir et maintenir des services de police professionnels, efficaces et adaptés aux besoins des collectivités des Premières nations et des Inuits.	1. Fournir des services de police à 75 à 80 % des Premières nations et des Inuits d'ici 2002.

Section VI : Information financière

Tableau 6.1 : Sommaire des paiements de transfert

(dollars)	Prévision 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Subventions				
Conseils au solliciteur général	1 796 144	**1 796 144**	1 796 144	1 796 144
Organismes nationaux de bénévolat œuvrant dans le secteur de la justice pénale				
Total des subventions	1 796 144	**1 796 144**	1 796 144	1 796 144
Contributions				
Conseils au solliciteur général	1 162 056	**1 162 056**	1 162 056	1 162 056
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés dont les activités complètent celles du solliciteur général				
Programme des services de Police des Premières nations	55 540 000	**57 600 000**	58 300 000	58 520 000
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux conseils des bandes indiennes et aux autorités compétentes représentant les Indiens dans les réserves, aux collectivités indiennes sur les terres de la Couronne et aux collectivités inuites pour l'application du Programme des services de police des Premières nations				
Total des contributions	56 702 056	**58 762 056**	59 462 056	59 682 056
Autres paiements de transfert				
Total des subventions et contributions	58 498 200	**60 558 200**	61 258 200	61 478 200

Tableau 6.2 - Coût net du programme pour 2000-2001

(en milliers de dollars)	Total
Dépenses prévues nettes	**83 846,9**
Plus : Services reçus sans frais	
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**1 397,2**
Cotisations visant la part des employeurs des primes d'assurance et les dépenses payées par le SCT	**717,6**
Contributions au régime des accidents du travail fournies par Développement des ressources humaines Canada	**72,0**
Traitements et dépenses connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	**268,2**
	2 455,0
Moins : Recettes non disponibles	**0**
Coût net du programme pour 2000-2001	**86 301,9**

Section VII : Renseignements complémentaires

Lois appliquées par le ministère du Solliciteur général

Le solliciteur général assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité	L.R., c. C-23, dans sa version modifiée
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition	L.C., 1992, c. 20, dans sa version modifiée
Loi sur le casier judiciaire	L.R., c. C-47, dans sa version modifiée
Loi sur le ministère du Solliciteur général	L.R., c. S-13, dans sa version modifiée
Loi sur les prisons et maisons de correction	L.R., c. P-20, dans sa version modifiée
Loi sur la Gendarmerie royale du Canada	L.R., c. R-10, dans sa version modifiée
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada	L.R., 1970, c. R-10, dans sa version modifiée
Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	L.R., c. R-11, dans sa version modifiée
Loi sur le transfèrement des délinquants	L.R., c. T-15, dans sa version modifiée
Loi sur le programme de protection des témoins	L.C., 1996, c. 15

Le solliciteur général partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur la citoyenneté (art. 19.3)	L.R., c. C-29, dans sa version modifiée
Loi réglementant certaines drogues et autres substances (par. 55(2), art. 57)	L.C., 1996, c. 19
Code criminel (art. 185, 186, 188, 191, 195, 196, 461, 487.01, 667, 672.68, 672.69, 672.7, 745.6-745.64, 748, 748.1, 760)	L.R., c. C-46, dans sa version modifiée
Loi sur l'accise (art. 66)	L.R., c. E-14, dans sa version modifiée
Loi sur les armes à feu (art. 82, 93)	L.C., 1995, c. 39
Loi sur l'immigration (art. 9, 39, 39.2, 39.3, 40.1, 81, 81.3)	L.R., c. I-2, dans sa version modifiée
Loi sur les infractions en matière de sécurité (art. 6)	L.R., c. S-7
Loi sur la statistique (art. 29)	L.R., c. S-19, dans sa version modifiée

Personnes-ressources à qui s'adresser pour obtenir des renseignements additionnels

Nom	Titre	Téléphone	Télécopieur
Jean T. Fournier	Sous-solliciteur général	(613) 991-2895	(613) 990-8312
Paul Kennedy	Sous-solliciteur général adjoint principal, Police et sécurité	(613) 991-2820	(613) 990-8301
Kristine Burr	Sous-solliciteur général adjoint, Affaires correctionnelles et police des Autochtones	(613) 993-4325	(613) 991-4769
Yvette Aloisi	Directrice générale, Police et application de la loi	(613) 990-2703	(613) 993-5252
Michel D'Avignon	Directeur général, Sécurité nationale	(613) 993-4136	(613) 991-4669
Richard Zubrycki	Directeur général, Affaires correctionnelles	(613) 991-2821	(613) 990-8295
Peter Fisher	Directeur général, Police des Autochtones	(613) 990-2666	(613)991-0961
Greg Wright	Directeur général, Politiques stratégiques et justice intégrée	(613) 991-4276	(613) 991-3306
Maurice Archdeacon	Inspecteur général (SCRS)	(613) 990-3270	(613) 990-8303
Blaine Harvey	Directeur général par intérim, Communications	(613) 991-2799	(613) 993-7062
Eva Plunkett	Directrice générale, Services ministériels	(613) 990-2615	(613) 990-8297
Janis Gardiner	Directrice, Services exécutifs	(613) 991-2942	(613) 991-4534
Paul Dubrule	Services juridiques	(613) 991-2883	(613) 990-8307
Adresse du Ministère : 340, avenue Laurier Ouest Ottawa (Ontario) K1A 0P8			
Page d'accueil du Ministère : http://www.sgc.gc.ca			
Bibliothèque et centre de référence : (613) 991-2787			

INDEX

A

accès licite, 2, 13, 25
approche correctionnelle judicieuse, 1, 2, 13, 17, 18, 22

B

blanchiment d'argent, 1, 13, 20
Bureau de l'enquêteur correctionnel, 5, 6, 11, 31

C

Centre d'information de la police canadienne, 2, 13, 14, 26
Comité externe d'examen de la GRC, 5, 6, 11, 31
Commission des plaintes du public contre la GRC, 5, 6, 11, 31
Commission nationale des libérations conditionnelles, 1, 5, 6
crime organisé, 1, 12, 13, 17, 18, 20, 21, 35

D

données génétiques, 1, 13, 20, 21, 22
drogues, 1, 13, 20, 21, 39

E

engagement des citoyens, 1, 12, 17, 26
entente-cadre sur l'union sociale, 12, 26

G

GRC, 1, 5, 6, 8, 12, 20, 21, 22

I

information de justice intégrée, 2, 14
Initiative sur les services correctionnels, 24
Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones, 24

L

Loi sur le casier judiciaire, 23
Loi sur le SCRS, 24, 25, 30
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 9, 22, 23
Loi sur le transfèrement des délinquants, 23, 39
lutte contre le terrorisme, 18, 24, 25

P

Politique sur la police des Premières nations, 9, 15, 27, 29
prévention du crime, 20, 22, 29

S

Service canadien du renseignement de sécurité, 1, 2, 5, 9, 30
Service correctionnel du Canada, 1, 5, 6
Services de police à contrat, 22
services nationaux de police, 1